

Mémento

du patrimoine naturel

Territoire de Chambéry



*Utilisez le sommaire
ci-après pour naviguer
dans le document !*

*Cliquez sur le numéro de
page pour revenir
au sommaire.*



Edito

La communauté d'agglomération de Chambéry métropole et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie sont particulièrement heureux d'avoir pu réaliser le Mémento du patrimoine naturel du territoire de Chambéry à l'attention de tous les élus.

Le territoire de ces 24 communes est riche d'une diversité naturelle composée notamment de falaises, forêts, rivières, prairies humides et pelouses sèches.

Ce mémento vous permet d'abord d'identifier l'essentiel de ce patrimoine : milieux et espèces remarquables qui se trouvent à vos portes, à vos pieds. Mais un "essentiel" qui va au-delà parce que la nature, et l'homme dans la nature, ont un destin lié et que ce que nous connaissons au niveau mondial en matière de réchauffement climatique, de perte de biodiversité ou d'enjeux en matière d'eau se retrouve en modèle réduit, comme un échantillon représentatif, au niveau de nos territoires de vie.

Ce mémento vous permet aussi de mieux percevoir les espaces naturels qui relient les communes entre elles, et donc les enjeux communs à l'espace Chambéry métropole.

Enfin, il forme un outil pour vous accompagner dans vos décisions liées à l'aménagement de votre territoire.

Ce qui peut sembler si complexe, inatteignable au niveau mondial, devient possible, accessible au niveau local, là où nous exerçons quotidiennement nos responsabilités.

Ce mémento exprime cette perception responsable que possèdent de nombreux élus vis-à-vis de la qualité de leur territoire, et cette volonté de transmettre aux générations futures la richesse d'un patrimoine naturel préservé.

Cette réalisation commune est un moyen pour Chambéry métropole d'offrir à chaque élu un outil précis et synthétique sur le patrimoine naturel de sa commune, tandis que le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie remplit pleinement sa mission de partenaire des acteurs de l'aménagement du territoire.

Nous espérons que vous aurez plaisir à lire ces pages et à découvrir avec un autre regard votre territoire.

Michel BERNARD
Vice-président
chargé de la gestion des espaces naturels



Éric DE KERMEL
Président du Conservatoire
du patrimoine naturel de la Savoie



Les clés du patrimoine naturel

Pour une meilleure lecture des zonages du territoire de Chambéry

Les zonages présentés ont été sélectionnés selon trois critères :

- la reconnaissance officielle ;
- la portée territoriale : zonage qui couvre au moins l'ensemble du département ;
- un objectif prioritaire scientifique et de préservation de la biodiversité.

Les zonages se distinguent selon deux grandes catégories :

1 - Les zonages de connaissance, appelés inventaires.

	Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF)	Inventaires
	Les habitats du tétras-lyre	
	Les corridors biologiques : zonage en cours d'étude intégrant les coupures vertes	
	Les coupures vertes du SCOT	
	Les zones humides	
	L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs	

2 - Les zonages de préservation, parmi lesquels on distingue des outils de réglementation et des outils de contractualisation.

	Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)	Préservation réglementaire
	Le réseau Natura 2000	Préservation contractuelle
	Les sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie	

Chaque présentation de zonage comporte une partie avec des éléments de compréhension (texte), et une partie avec des éléments d'informations pratiques (tableau).

Témoignages

“Sur le **plateau de la Leysse** plusieurs sites se distinguent par leurs falaises et leurs pelouses sèches et sont classés Natura 2000. Cette zone d'intérêt européen est aujourd'hui prise en compte dans le Plan Local de Gestion de l'Espace de ce plateau de montagne. Cependant, en dehors de cette zone d'autres pelouses sèches continuent de subir la déprise agricole. Elles ne sont plus entretenues et se transforment avec l'installation des arbustes et des arbres. De même, un inventaire départemental a révélé plusieurs zones humides qui, pour la plupart, sont aujourd'hui délaissées par l'agriculture.

Pour nous aujourd'hui la question se pose de savoir comment conserver ces milieux naturels remarquables qui nécessitent un entretien ?”

Marc Pienne
conseiller municipal de La Thuile

“La commune de Cognin veut valoriser le parc du Forézan. Il s'agit d'un espace naturel d'une vingtaine d'hectares, propriété communale ouverte à tous, et qui offre un ensemble varié de promenades, un sentier botanique autour de la ferme pédagogique, un verger conservatoire, une mare d'observation, sans oublier son plan d'eau. L'ensemble, à quelques minutes du cœur urbain de la commune, est apprécié par les cogneraudois, mais aussi par nombre d'habitants de l'agglomération.”

Gisèle Léger
conseillère municipale de Cognin

“Plusieurs espaces ont été classés ou sont en cours de classement aux environs du plateau de Boige, sur les communes de La Ravoire, Challes-les-Eaux et Saint-Jeoire-Prieuré. Ces classements concernent des milieux humides et des zones agricoles. Nous savons que l'ensemble de ces espaces jouent un rôle important de corridor écologique entre le massif des Bauges et le massif de la Chartreuse. La colline de la Trousse forme également un “îlot vert” de boisements et de zones rurales, au cœur des centres urbanisés de La Ravoire, de Barberaz et de Saint-Alban-Leysse.

La commune de la Ravoire souhaite valoriser ce site par la réalisation d'un sentier de découverte. **Dans tous les cas la question de la valorisation auprès des habitants, des espaces naturels et agricoles de nos communes, est importante pour nous.**”

Gérard Blanc
conseiller municipal de La Ravoire

“La commune de Montagnole possède un patrimoine forestier peu ou pas exploité, également peu fréquenté. Elle est favorable à la réalisation du projet d'une réserve biologique de la forêt domaniale de la Gorgeat. Ce serait une première pour le territoire de Chambéry métropole. Une telle démarche permettrait de préserver durablement cet espace, que nous souhaiterions aussi valoriser auprès des habitants.”

Claude Juino
adjoint au maire de Montagnole

“La commune de La Motte-Servolex, au caractère rural toujours très présent, offre un patrimoine riche et varié : des zones humides de la zone alluviale, à la hêtraie-sapinière sur la partie sommitale de la chaîne de l'Epine. Toute une diversité de milieux naturels intéressants marque ce territoire.

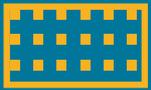
La municipalité a la volonté de conserver, de pérenniser, de valoriser, tout ce patrimoine agricole et naturel dans le respect des principes du développement durable. Son action porte sur :

- le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) avec ses zones N (naturelles), telles les berges des différents cours d'eau des combes des ruisseaux, véritables corridors biologiques ;
- les zones humides qui ont fait l'objet d'un inventaire par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie en novembre 2005 ;
- l'inscription en Z.N.I.E.F.F., et en particulier celle qui englobe les berges de la Leysse, le ruisseau de la Combe, le marais de Pré Lombard, et la zone humide des Epinettes ;
- la forêt communale (507 ha environ) où la municipalité a proposé et fait adopter en 2004 la certification P.E.F.C., une première en Savoie. Cette certification apporte la garantie pour le consommateur que les produits en bois provenant de cette forêt ont été fabriqués à partir de matières premières récoltées dans une forêt gérée durablement par un propriétaire soucieux de rendre compatibles des préoccupations économiques, sociales et environnementales.”

La ville de La Motte-Servolex

Inventaire de niveau national

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1



• Enjeux

Depuis le début du XX^e siècle, la diversité des espèces subit une érosion 1 000 fois supérieure à la perte moyenne enregistrée dans l'histoire de la planète.

Une des causes importantes de cette diminution est la disparition des habitats naturels dont les espèces ont besoin pour vivre.

• Caractéristiques

Initié par le Muséum national d'histoire naturelle et le Ministère de l'Environnement, ce zonage est un inventaire scientifique permanent, exhaustif et cartographié traitant du patrimoine vivant. Il distingue des ZNIEFF de type 1 et de type 2.

ZNIEFF de type 1 : espaces de superficie en général limitée sur lesquels se trouvent des habitats naturels et/ou des espèces, animales ou végétales, ayant un intérêt biologique remarquable.

En Savoie, cet inventaire a été réalisé par un réseau de naturalistes, amateurs ou professionnels, et coordonné par la Direction régionale de l'environnement (DIREN) avec l'appui du Conservatoire régional des espaces naturels (CREN).

Les données sont validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), évaluées par le Muséum national d'histoire naturelle et intégrées au fichier national. Leur mise à jour permet d'intégrer les nouvelles connaissances naturalistes.

Les ZNIEFF de type 2 peuvent parfois englober des ZNIEFF de type 1. Elles couvrent de plus vastes surfaces abritant de "grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes". Tout comme les corridors biologiques (lire p.7), ces ZNIEFF sont des espaces de fonctionnalité. La désignation d'un espace en ZNIEFF de type 2 est donc moins axée sur la présence d'espèces ou d'habitats particuliers, mais sur ses capacités à permettre à la faune de se développer pleinement sur le long terme. **Bien qu'elles ne soient pas présentées dans ce document, leur prise en compte dans l'aménagement des territoires est aussi importante que celle des ZNIEFF de type 1.** Sur Chambéry métropole toutes les communes des zones montagneuses (Epine, Chartreuse et Bauges) sont concernées par une ZNIEFF de type 2, sur tout ou partie de leur territoire.

• Objectifs

Avoir une connaissance, à la fois générale et précise, de la richesse du patrimoine naturel du territoire français, accessible à toutes les collectivités territoriales.

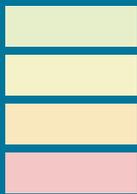
Etre une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature et améliorer la prise en compte des espaces naturels dans tout projet.

• Critères de désignation

Ils ont été définis à l'échelle régionale et validés par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

Ils portent sur **la présence d'une ou plusieurs espèces, animales ou végétales, ou d'un habitat, dits "déterminants"**.

Mode d'utilisation	• Outil fondamental d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de portée juridique directe, mais la prise en compte de cet inventaire est obligatoire dans les documents d'urbanisme et les documents administratifs • Il constitue un élément d'expertise pris en considération par la jurisprudence des tribunaux administratifs et du Conseil d'État 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Circulaire n°91-71 du 14 mai 1991 du ministre de l'environnement • Code de l'environnement : Art. 23 de la loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages ; Art. L.411-5 ; Art. R.411-22 à R.411-30 	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire permanent initié en 1982 • 1^{er} inventaire 1986 - 1988 • 1^{ère} mise à jour : 1998 - 2004 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Fiches des ZNIEFF en Savoie
	<ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ 	<ul style="list-style-type: none"> - DIREN Rhône-Alpes 208 bis, rue Garibaldi 69 422 Lyon Cedex 03 - Tél : 04 37 48 36 00 Site internet : http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique " Base de données communales " Informations générales : - Site internet Ministère de l'Ecologie - ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outils-juridiques/ - Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : http://inpn.mnhn.fr/



Inventaire de niveau national

Les habitats du tétras-lyre

• Enjeux

Le tétras-lyre, appelé aussi petit-tétras ou coq de bruyère, est un oiseau de moyenne montagne, en déclin en France depuis les années 1970. Entre 1990 et 2006 ses effectifs ont diminué d'environ 8%.

Ayant besoin d'une mosaïque de milieux naturels (forêt, lande, aulnaie verte, pelouse, etc.) pour se maintenir, il est un "indicateur" précieux de l'état des milieux naturels de montagne.

Préserver le tétras-lyre équivaut à favoriser tout un cortège d'espèces animales et végétales.

• Caractéristiques

Cet inventaire national des espaces recherchés par l'espèce s'inscrit dans le programme d'actions en faveur de la faune et de la flore sauvages, élaboré par le Ministère de l'Environnement en 1996.

Dans les Alpes du Nord, cet inventaire a été mené sous l'égide d'un groupement d'intérêt scientifique, l'Observatoire des galliformes de montagne.

Il a permis de mettre en évidence des **zones de reproduction potentielles plus ou moins prioritaires** pour la conservation de l'espèce. **Les potentialités pour la reproduction ont été qualifiées de "très faibles à nulles", "faibles", "à préciser" ou "fortes".**

• Objectifs

Porter à la connaissance des gestionnaires et des acteurs socio-économiques les espaces dont l'intérêt peut être important pour la conservation de l'espèce.

Mettre en place des actions de gestion, aider à l'application du plan de chasse et améliorer les programmes de suivi de l'espèce.

• Critères de désignation

La désignation des zones de reproduction potentielles et de leur degré de priorité est basée sur **le niveau d'effectif des femelles** de tétras-lyre et sur **les possibilités de dispersion des jeunes.**

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en terme de préservation des espaces utilisés par le tétras-lyre
Portée juridique et administrative	• Aucune
Références juridiques	• Chassable en France (mâle uniquement) • Directive européenne Oiseaux : classé parmi les espèces pour lesquelles les Etats membres doivent créer des zones de protection spéciale • Convention de Berne : exploitation réglementée à l'échelle européenne
Durée d'application	• Les données sur les effectifs de tétras utilisées pour l'établissement des priorités résultent de la campagne d'inventaire 1990-1999 et seront mises à jour à l'issue de la campagne d'inventaire 2000-2009
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire - Observatoire des galliformes de montagne 90, impasse des Daudes, route du col de Leschaux 74 320 Sévrier Tél : 04 50 52 65 67 ogm@oncfs.gouv.fr



Tétras-lyre

Inventaire de niveau régional

Les corridors biologiques

(Cartographie au 1/100 000^{ème} - en cours d'étude)

• *Enjeux*

Pour se maintenir (se nourrir, se reposer, se reproduire, hiverner, étendre leur aire de répartition, etc.), les espèces ont besoins d'espaces fonctionnels, comprenant un ou plusieurs types d'habitats naturels, et des voies de déplacements.

Depuis la fin du XX^e siècle, la protection de la nature s'est surtout portée sur des habitats remarquables, sans intégrer une nature plus banale (forêt, prairie, etc.) pourtant tout aussi indispensable à la survie des espèces.

Une des causes importantes de la diminution de la biodiversité est due à la disparition d'espaces fonctionnels.

• *Caractéristiques*

Un corridor biologique est un ensemble d'espaces naturels caractérisés par leur rôle fonctionnel pour une espèce ou pour un groupe d'espèces : sites de nourrissage, de reproduction, de repos, de migration, etc.

A l'échelle régionale, **ces espaces se situent essentiellement entre deux districts naturels**, entités géographiques présentant une bonne homogénéité physique et biologique.

En 2007-2008, la région Rhône-Alpes réalise une cartographie au 1/100 000^{ème} qui fournit une vision globale de ces corridors, en distinguant les corridors existants et fonctionnels, les corridors existants mais dysfonctionnels et les zones potentielles de déplacement (corridors à créer).

Cette cartographie tient compte des projets "corridors" déjà initiés sur le département : les coupures vertes du SCOT de Mé-

tropole Savoie et les corridors des chartes des Parcs naturels régionaux des massifs des Bauges et de la Chartreuse.

Sur le territoire de Chambéry, les corridors appelés "coupures vertes" et identifiés dans le SCOT de Métropole Savoie seront affinés et intégrés dans ce projet de cartographie au 1/100 000^{ème}.

Ces coupures vertes sont représentées par le symbole suivant :



• *Objectifs*

Outil de réflexion et d'orientation pour l'aménagement du territoire et la préservation de la biodiversité en Rhône-Alpes.

Réalisation d'une carte de base pour l'élaboration d'une cartographie au 1/25 000^{ème}, laquelle permettra d'aboutir à des actions de préservation, de restauration ou de création de corridors écologiques, à travers la signature de **Contrats de territoire "corridors"** établis entre la région Rhône-Alpes et une structure locale porteuse du projet.

• *Critères de désignation*

Espace géographique reliant deux districts naturels, utilisé par les espèces les plus exigeantes en matière d'habitats et de voies de déplacements pour se maintenir (grands mammifères, etc.)

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour l'établissement des documents d'urbanisme et des projets de territoire (CDRA, PNR, PSADER, etc.)	
Portée juridique et administrative	• Aucune	
Références juridiques	• Aucune	
Durée d'application	• Réalisation de la cartographie au 1/100 000 ^{ème} en 2007-2008	
Contacts et documents consultables	Contacts départementaux	Coordination de l'inventaire
	<ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré - BP 51 - 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 - Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, Savoie 26, passage Sébastien Charléty 73 000 Chambéry Tél : 04 79 85 31 79 	<ul style="list-style-type: none"> - Région Rhône-Alpes Direction de l'environnement et de l'énergie 78, route de Paris BP.19 69 751 Charbonnières-les-Bains Cedex Tél : 04 72 59 55 80

• Enjeux

A travers leurs fonctions hydrauliques (régulation de crues et soutien d'étiage), biologiques (richesse en espèces rares et sensibles), hydro-biologiques ("lagunage" naturel), ou socio-économiques (usage agricole, cadre de vie), les zones humides apparaissent comme des milieux naturels essentiels.

En Savoie, **environ 50 % des zones humides ont disparu au cours de la 2^{ème} moitié du XX^e siècle.**

La préservation de ces milieux est un enjeu national et européen, reconnu depuis les années 1990 à travers l'établissement de plusieurs textes de loi et d'engagements.

• Caractéristiques

Il s'agit d'un **inventaire exhaustif des zones humides du territoire de la Savoie** : marais, tourbières, étangs, mares, berges des lacs et des cours d'eau, milieux humides artificiels, etc., sans tenir compte de leur valeur patrimoniale.

Il a été initié par le Conseil général et soutenu par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est le coordinateur de cet inventaire qui, sur le territoire du bassin versant du lac du Bourget, intégrant le territoire de Chambéry, a été réalisé par le Centre ornithologique Rhône-Alpes-Savoie.

Sur le bassin versant du lac du Bourget, le zonage est valorisé par un classeur technique à destination de tous les acteurs de l'aménagement de ce territoire, intitulé "Zones humides du bassin versant du lac du Bourget", et réa-

lisé par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie en partenariat avec la Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature, Savoie.

• Objectifs

Ses objectifs sont ceux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des bassins Rhône-Méditerranée et Corse :

- préserver, restaurer, stabiliser la superficie des zones humides,
- enrayer le processus de leur disparition progressive,
- réaliser une prise en compte systématique de ces milieux dans toutes les actions de gestion et les projets d'aménagement.

Cet inventaire sera suivi d'un plan d'actions qui définira les moyens à mettre en œuvre pour préserver de manière cohérente l'ensemble des zones humides du département et suivre leur évolution.

• Critères de désignation

Cet inventaire a été réalisé selon la méthode du SDAGE qui sélectionne les **zones humides de plus de 1 000 m²** selon trois critères : biologiques (présence d'espèces indicatrices), pédologiques (hydromorphie des sols) et hydrologiques (inondabilité).

Chaque zone humide est entourée d'un espace de fonctionnalité, espace proche avec lequel elle fonctionne et dont elle dépend directement.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en terme de préservation des zones humides	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de portée juridique directe, mais prise en compte obligatoire de cet inventaire dans les documents d'urbanisme • Cet inventaire permet de déterminer les propriétaires pouvant bénéficier d'exonération fiscale au titre de la loi Développement des territoires ruraux • Il servira à élaborer la révision du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhône-Méditerranée-Corse (2010 - 2025) 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur l'eau du 30 décembre 2006 • Code de l'Urbanisme : Art. L122-1 relatif à la compatibilité du SCOT • Directive européenne cadre sur l'eau 	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'inventaire s'échelonne entre 2004 et 2007 • L'inventaire sur Chambéry métropole, a été réalisé en 2004-2005 • Le classeur "Zones humides du bassin versant du lac du Bourget" a été réalisé en 2006. 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire	Classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"
	<ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairies des communes de Chambéry métropole

Inventaire de niveau départemental

L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs

• *Enjeux*

L'écrevisse à pieds blancs est l'écrevisse la plus caractéristique des cours d'eau du département, qui depuis les années 1950, connaît une forte régression.

Elle occupe les ruisseaux aux eaux fraîches et permanentes, à courants rapides et riches en abris (racines, blocs, galets, etc.).

Très sensible à la pollution de l'eau et à la dégradation des cours d'eau, l'écrevisse à pieds blancs est une espèce indicatrice du bon état de ces milieux aquatiques, **la préserver c'est préserver l'ensemble de la faune des cours d'eau.**

• *Caractéristiques*

Cet **inventaire de tous les ruisseaux du département de la Savoie où se trouve l'écrevisse à pieds blancs** est réalisé à l'initiative de la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique selon trois étapes :

1) Le recueil des données historiques et actuelles, complété par la prospection de ruisseaux potentiellement favorables.

2) La détermination des aires de répartition, des effectifs et l'étude de la qualité des ruisseaux accueillant les populations d'écrevisse à pieds blancs.

3) Une proposition de gestion en vue de la conservation et de l'extension des populations connues.

Sur le bassin versant du lac du Bourget, intégrant le territoire de Chambéry, ce travail a été mené par un réseau d'organismes concernés par les milieux aquatiques.

• *Objectifs*

Mieux connaître la distribution et l'état des populations de l'écrevisse à pieds blancs pour mieux identifier les causes de sa disparition. Enrayer la diminution de l'espèce, particulièrement par l'amélioration de ses habitats et par la sensibilisation des habitants riverains et des communes.

• *Critères de désignation*

L'observation récente de quelques individus sur une longueur de quelques dizaines de mètres suffit à définir un cours d'eau comme un habitat favorable à l'écrevisse à pieds blancs.

Mode d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Outil de connaissance d'une espèce protégée • Outil d'aide à la décision pour orienter les futures actions en terme de préservation des cours d'eau utilisés par l'écrevisse à pieds blancs 	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêté ministériel du 21 juillet 1983 : protection nationale • Arrêté préfectoral permanent en Savoie : pêche interdite • Directive européenne Habitats : espèce pour laquelle les Etats membres doivent contrôler le prélèvement. • Convention de Berne : exploitation réglementée à l'échelle européenne • Liste Rouge de l'Union internationale de conservation de la nature 	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> • L'Atlas de répartition est en cours d'élaboration depuis 2003 • Sur Chambéry métropole, le programme d'action s'étend sur 2006-2007 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire	Autre contact
	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique Zone industrielle des Contours 73 230 Saint-Alban-Leyse Tél : 04 79 85 89 36 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget 42, rue de Pré Demaison 73 000 Chambéry Tél : 04 79 70 64 64



Écrevisse à pieds blancs



Préservation réglementaire de niveau national

Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope

• *Enjeux*

L'érosion de la biodiversité en France touche l'ensemble des espèces végétales et animales sauvages, quel que soit leur statut. Le classement d'espèces sur une liste de protection est une garantie nécessaire mais souvent insuffisante ; leur survie dépend principalement du maintien de leur milieu de vie.

• *Caractéristiques*

Les APPB sont des **actes juridiques interdisant, sur un périmètre restreint toute action susceptible de porter atteinte aux milieux abritant des espèces protégées** de faune et de flore sauvages. Ils forment un réseau d'espaces strictement protégés, avec un règlement adapté à chaque cas.

La protection de ces milieux est menée à l'initiative de l'État, par le préfet du département ; les projets peuvent émaner des organismes associatifs ou institutionnels. Ils constituent parfois des mesures compensatoires à des projets d'aménagements ayant des impacts sur les espèces protégées. En Savoie, l'instruction de ces dossiers est assurée par la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

L'arrêté préfectoral est pris après avis de la commission départementale des sites. **L'avis des conseils municipaux n'est pas requis, mais il est systématiquement demandé.** La procédure d'institution peut être rapide, notamment lorsque la définition du périmètre et le texte de l'arrêté ne suscitent pas d'opposition.

Les agents assermentés en matière de police de l'environnement (gendarmerie, ONCFS, CSP, ONF, parcs nationaux, etc.) sont chargés du contrôle de l'application de ces arrêtés.

• *Objectifs*

Prévenir la disparition des espèces protégées sauvages, en fixant des mesures de conservation des biotopes qui leur permettent de s'alimenter, se reproduire, se reposer ou de survivre.

• *Critères de désignation*

Les espaces susceptibles d'un classement en zones de protection de biotope sont des **milieux naturels peu exploités par l'homme, qui abritent des espèces sauvages protégées** de faune ou de flore.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la préservation d'espèces protégées et de leur habitat	
Portée juridique et administrative	• Réglementation des pratiques susceptibles d'être nuisibles au site	
Références juridiques	• Code de l'environnement : art. L. 411-1 et L. 411-2, R. 411-15 à R. 411-17	
Durée d'application	• Durée illimitée • Modification et abrogation possibles par arrêté préfectoral	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	- Direction départementale de l'agriculture et de la forêt 83 avenue de Lyon 73008 Chambéry cedex Tél : 04 79 69 93 00 http://ddaf.savoie.agriculture.gouv.fr	- Site internet Ministère de l'Ecologie - ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/ - Site internet Ministère de l'Ecologie http://www.ecologie.gouv.fr/



Marais des Noux



• Enjeux

La création du réseau écologique européen Natura 2000 s'inscrit dans un contexte mondial de prise de conscience des valeurs de la diversité biologique et de l'urgence d'agir face au constat de l'appauvrissement de cette biodiversité, du à certaines activités humaines.

La mise en place de ce réseau constitue le pivot de la politique communautaire de conservation de la nature et un défi majeur pour les Etats membres.

• Caractéristiques

Natura 2000 est un réseau européen de sites abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, listés dans les deux directives européennes à l'origine de ce zonage : les directives " Habitats " et " Oiseaux ".

Pour la gestion de ses sites Natura 2000, la France a choisi la voie contractuelle : chaque site est doté d'un document d'objectifs définissant des préconisations permettant de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. **Ce document est établi en concertation avec les acteurs locaux, sous la responsabilité d'un comité de pilotage.** La mise en œuvre du document d'objectifs repose sur la contractualisation avec les titulaires de droits réels sur le site, propriétaires et exploitants notamment. Les préconisations de gestion peuvent se concrétiser sous forme de contrats Natura 2000 ou de type agro-environnemental.

La définition du périmètre et la convocation du premier comité de pilotage demeurent à l'initiative du Préfet. **La démarche et la présidence des comités de pilotage sont portées par les collectivités locales** (loi relative au développement des territoires ruraux de février 2005) ou sinon, par le Préfet. Les structures porteuses s'adjoignent souvent les services d'un opérateur technique chargé de l'élaboration et de l'animation du document d'objectifs.

Dans tous les cas, l'Etat reste garant du respect des engagements pris au niveau européen, notamment via le contrôle et l'approbation des documents d'objectifs.

• Objectifs

Assurer le maintien ou le rétablissement dans un " état de conservation favorable " des habitats naturels et des habitats d'espèces de faune et de flore sauvages menacés à l'échelle européenne.

• Critères de désignation

Les habitats naturels et les espèces dont les habitats sont menacés sont énumérés dans les annexes I et II de la directive " Habitat ". Leur présence est le principal critère justifiant la désignation d'un site appelé à terme Zone Spéciale de Conservation (ZSC). Le réseau Natura 2000 intègre également les Zones de Protection Spéciale (ZPS), lesquelles sont désignées sur la base de l'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Mode d'utilisation	• Outil de contractualisation et source de financement pour la gestion de milieux naturels en vue de la préservation d'habitats naturels et d'habitats d'espèces menacés en Europe	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de régime d'autorisation spécifique, mais prise en compte dans les procédures d'autorisation préexistantes en droit français (autorisations loi sur l'eau, ICPE, défrichements...) • Evaluation obligatoire des incidences de tout projet d'aménagement susceptible d'affecter un site Natura 2000. En cas d'impacts négatifs sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, le projet ne pourra se réaliser que s'il est déclaré d'intérêt public majeur • Obligation de résultat pour les Etats membres : maintien ou rétablissement dans un " état de conservation favorable " des habitats (annexes I et II de la Directive Habitats) 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Directives européennes : • n°79/409/CE du 02/04/1979 dite Directive "Oiseaux" • n°92/43/CE du 21/05/1992, dite Directive "Habitats" • Code de l'environnement : Art. L. 414-1 à L. 414-7 et R. 414-1 à R. 414-24 	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> • A compter du moment où un site est validé par la Commission européenne, il intègre le réseau Natura 2000 pour une durée illimitée. • Les contrats de gestion de ces sites sont signés pour 5 ans. 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	<ul style="list-style-type: none"> - Direction départementale de l'agriculture et de la forêt 83 avenue de Lyon 73008 Chambéry cedex Tél : 04 79 69 93 00 http://ddaf.savoie.agriculture.gouv.fr 	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet de Natura2000 : http://www.natura2000.fr - Site internet sur le Sommet de la Terre et convention sur la diversité biologique : http://www.un.org/french/events/rio92/rioround.htm#eight http://www.biodiv.org/doc/legal/cbd-fr.pdf - Site internet de l'Union européenne http://www.europa.eu



Préservation contractuelle de niveau départemental

Les sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

• *Enjeux*

Certains milieux naturels souvent délaissés tels que les zones humides, les pelouses sèches, etc., représentent un capital écologique très important, nécessitant une intervention humaine pour se maintenir.

Créé en 1991, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie (CPNS) a pour objectif de préserver la biodiversité par la gestion des milieux naturels remarquables du département.

Face à l'érosion croissante de la biodiversité, du fait notamment de l'urbanisation, le CPNS est amené à s'intéresser de plus en plus à la nature dite banale : espaces naturels de proximité (bois, prairie, etc.) et corridors biologiques.

• *Caractéristiques*

Le CPNS est une association à but non lucratif gérée par des administrateurs représentant l'État, les collectivités, les associations et les établissements publics, et des personnes qualifiées. La taxe départementale sur les espaces naturels sensibles permet de financer une partie des actions du CPNS.

Le CPNS base son action sur la connaissance scientifique, la protection, la gestion et la valorisation. Sans pouvoir réglementaire,

il privilégie la méthode contractuelle et la maîtrise foncière (acquisition, convention d'usage avec les propriétaires, ou convention de gestion avec les agriculteurs), afin de mener à bien la préservation d'espaces naturels sensibles. L'étape suivante consiste en une gestion du milieu naturel, associant la restauration de sites et leur entretien. Le CPNS intervient sur plus de 50 sites couvrant environ 1 400 ha.

• *Objectifs*

Préserver la biodiversité de la Savoie par des actions de maîtrise foncière, de gestion et de sensibilisation, en collaboration étroite avec les acteurs locaux (élus, usagers du site, etc.).

• *Critères de désignation*

L'intérêt biologique d'un site naturel (milieux naturels remarquables, sensibles et/ou menacés, espèces de faune et/ou de flore remarquables) est le premier critère de sélection.

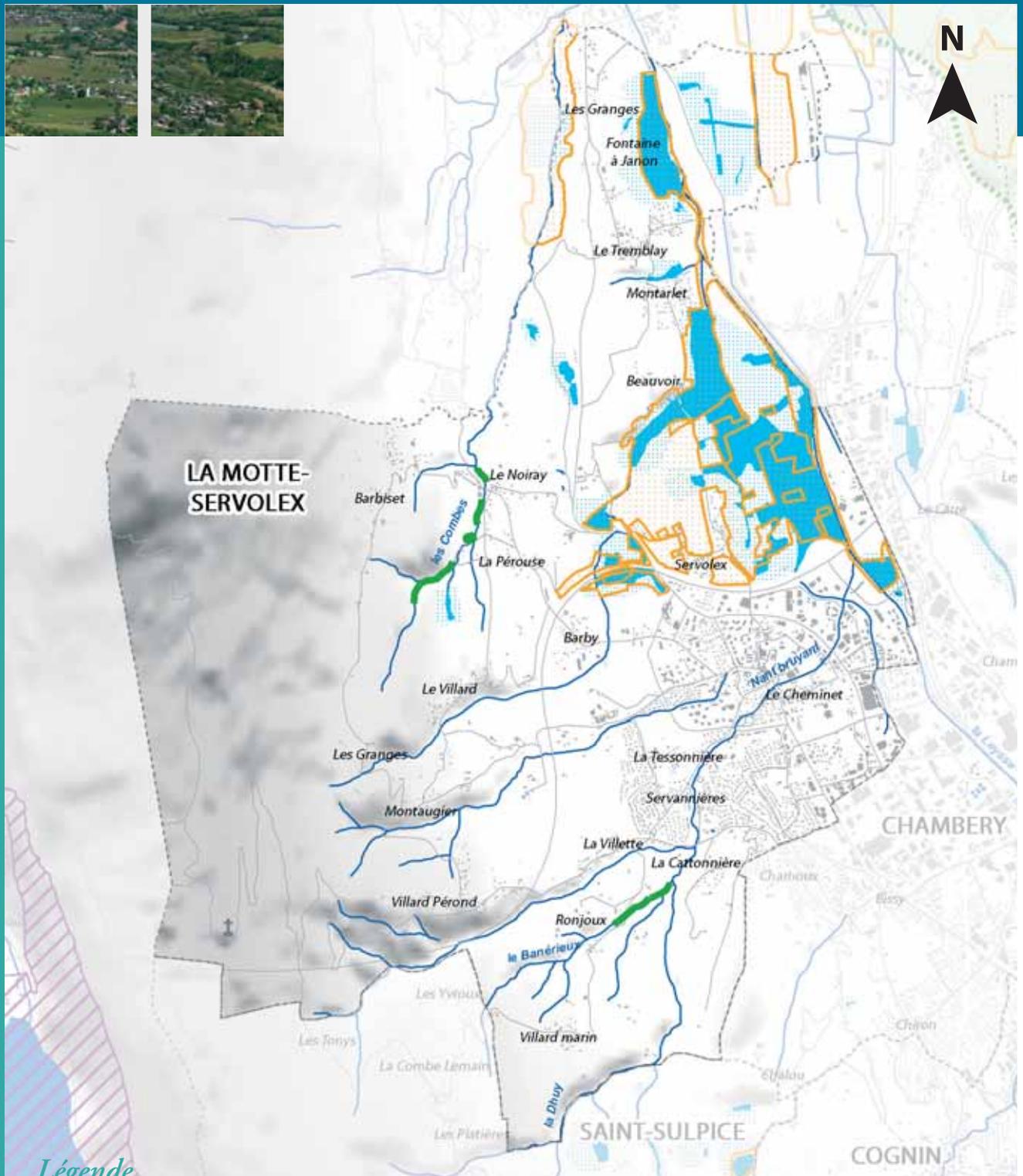
La concrétisation de l'intervention n'est possible qu'une fois la **maîtrise foncière assurée**.

Mode d'utilisation	• Outil consensuel et contractuel pour la préservation et la gestion de milieux naturels remarquables et/ou fonctionnels de Savoie.
Portée juridique et administrative	• L'intervention du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est basée sur la maîtrise foncière : la signature des conventions d'usage et de gestion qui en découlent relève d'une démarche volontaire des propriétaires ou des usagers.
Références juridiques	• Aucune
Durée d'application	• Gestion pérenne des sites, sous réserve du maintien de la maîtrise foncière.
Contacts et documents consultables	<p>Contact départemental</p> <p>Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le Prieuré - BP 51 73372 Le Bourget-du-Lac cedex Tél. : 04.79.25.20.32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</p>

Le patrimoine naturel par commune



La Motte-Servolet



Légende

-  ZNIEFF de type 1
-  Zones humides
-  Espaces de fonctionnalité des zones humides
-  Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs
-  Limites communales
-  Bâti
-  Routes
-  Cours d'eau

0 450 900 1 800 Mètres
1/45 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2007
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
BD Topo



sites naturels

Les milieux naturels entre Servolex et le Tremblay

Ce site recouvre les ZNIEFF n°73040014 et 73000055 intitulées "Forêts alluviales, cours d'eau, marais et bocages à l'ouest de la Motte-Servolex" et "Prairies humides de la Curtille".

Il se distingue par l'imbrication de plusieurs types de milieux naturels : prairies de fauche, vergers traditionnels, cours d'eau, marais et boisements alluviaux. Ces derniers, par leur formation et leur surface, sont les plus remarquables de toute la cluse chambérienne. Ayant conservé une certaine naturalité à cet endroit, la Leysse joue le rôle de corridor écologique pour des espèces fréquentant le lac du Bourget : **castor, harle bièvre, martin-pêcheur, blageon, blennie fluviatile**, etc.

Les milieux naturels entre Servolex et

Milieux naturels entre Servolex et Tremblay



Le Tremblay sont un "concentré" de biodiversité à la porte du grand centre urbain de Chambéry métropole.

Les ruisseaux des Combes et du Banérieux

Ces deux ruisseaux sont répertoriés dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Petit ruisseau torrentiel, affluent du nant Bruyant, le Banérieux est essentiellement



Ruisseau des Combes

situé au fond d'un vallon forestier. Plus long et moins pentu, le ruisseau des Combes termine sa course dans le nant Varon. L'**écrevisse à pieds blancs** (lire p.17) a été observée sur quelques tronçons de ces deux ruisseaux. Dans celui des Combes, elle côtoie d'autres espèces remarquables : la **salamandre tachetée**, le **chabot** (lire p.29) et la **musaraigne aquatique**. Les ruisseaux des Combes et du Banérieux comptent parmi les trois derniers sites connus sur le bassin de la Leysse abritant l'écrevisse à pieds blancs dans le territoire de Chambéry.



faune & flore

Le rossolis à longues feuilles

Le rossolis, ou droséra, à longues feuilles est une plante carnivore. Il se nourrit de petits insectes se collant sur ses feuilles gluantes. Il se développe dans des milieux humides pauvres en azote. Moins de dix localités sont connues en Savoie. Sur la Motte-Servolex, le rossolis à longues feuilles est présent sur une source pétrifiante, composée de tufs. Une trentaine de pieds s'y développent. Le maintien de cette espèce protégée, dépend de l'attention portée à ce milieu.



Rossolis à longues feuilles



Muscardin

Une zone humide intéressante : la zone humide de la fontaine à Janon

La zone humide de la fontaine à Janon est un lieu particulier, riche de découvertes. Son atmosphère très humide est dépaysante. Sa flore et sa faune illustrent remarquablement le concept de biodiversité. L'approche de cet écosystème se fait par un petit chemin l'effleurant dans sa partie supérieure. Ce bref contact permet de percevoir son intérêt hydraulique, d'apprécier sa richesse biologique et de prendre conscience de notre devoir de respecter ces milieux naturels, sensibles aux agressions humaines.

Yann Breull, conseiller municipal
Francine Truong, conseillère municipale

Le muscardin

Le muscardin est un petit rongeur mangeur de bourgeons, de fleurs, de fruits et de graines qu'il "picore" dans les arbustes qu'il parcourt à longueur d'année. A la Motte-Servolex, le sous-bois de hêtres, les zones de lisières, les friches et les haies sont ses milieux favoris. Ne résistant pas à l'uniformisation des milieux, le muscardin est devenu plus rare en plaine, aussi la présence de friches, le développement des haies sont autant de bienfaits pour cette espèce d'intérêt européen au titre de la directive "Habitats".

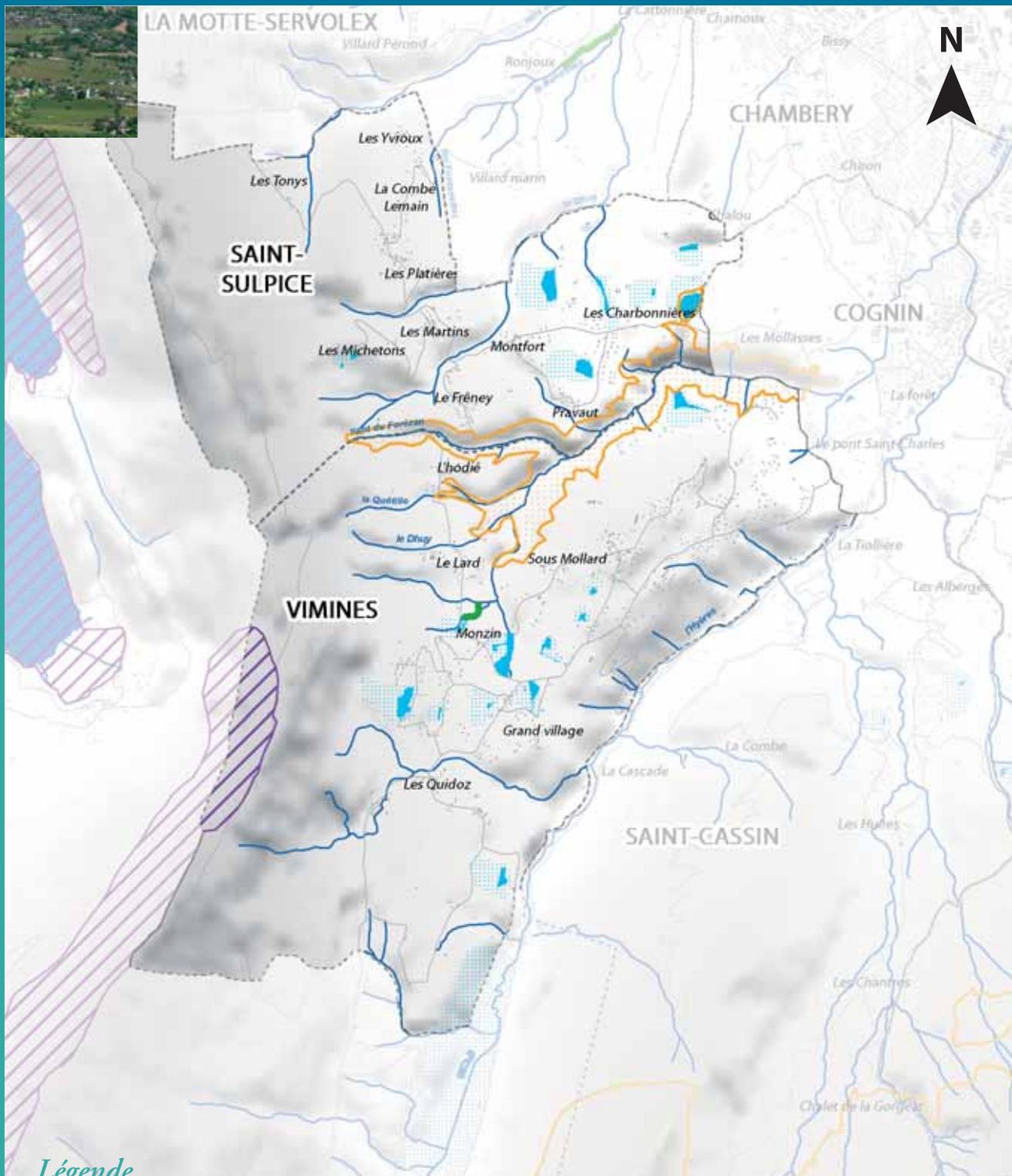
Témoignages

Des coulées vertes de nature dans le paysage

Les trames boisées descendant de la chaîne de l'Épine jusqu'à la plaine du ruisseau des Marais constituent une caractéristique forte du paysage motté. Elles réalisent aussi un lien biologique fonctionnel entre la forêt diversifiée de la montagne et les terrains plats en rive gauche de la Leysse, où cohabitent les milieux humides du Pré Lombard et la culture du maïs. Ces talwegs creusés au fil des siècles par les torrents sont aujourd'hui abondamment végétalisés. Ils sont utilisés principalement par les mammifères et les oiseaux qui profitent d'un "effet de haie" sécurisant pour leurs déplacements. Les naturalistes parlent désormais de corridors écologiques en espérant pouvoir rétablir, notamment pour les grands mammifères, des connexions entre massifs. En attendant, les voiries qui coupent les corridors sont autant d'obstacles dangereux pour la faune. Par ailleurs, les prélèvements d'eau potable sur les sources devraient laisser des débits estivaux suffisants sur le Nant Bruyant et les autres ruisseaux pour garantir la bonne conservation de ces coulées vertes. Il en va aussi de la qualité de vie des populations locales.

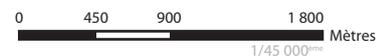
Yann Breull, conseiller municipal
Jean-Claude Madelon, FRAPNA Savoie

Saint-Sulpice, Vimines



Légende

-  ZNIEFF de type 1
-  Natura 2000
-  Limites communales
-  Zones humides
-  Espaces de fonctionnalité des zones humides
-  Bâti
-  Routes
-  Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs
-  Cours d'eau



Réalisation : CPNS 2007
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
BD Topo



sites naturels

Le ruisseau du Forézan

Saint-Sulpice et Vimines

La majeure partie de ce site correspond à la ZNIEFF n°73000080. Il est répertorié dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Le Forézan prend sa source à 605 m d'altitude sous le col du Crucifix. Jusqu'à Cognin, son lit sinue dans un vallon forestier encaissé, séparant les communes de Saint-Sulpice et de Vimines. Ce ravin sauvage, frais et ombragé convient à plusieurs espèces de fougères, comme la **scolopendre**, ainsi qu'à la **salamandre tachetée**. Un petit affluent situé en tête de bassin versant constitue l'un des trois derniers refuges connus de l'**écrevisse à pieds blancs** à Chambéry métropole, sur l'ensemble du bassin versant de la Leysse. Le maintien et le développement de cette petite population dépend désormais d'un ensemble de mesures portant sur la quantité de l'eau, sa qualité et celle du lit du cours d'eau.

Ruisseau du Forézan



Le marais des Charbonnières

Saint-Sulpice

Ce site correspond à la ZNIEFF n°73000088. Il est répertorié dans l'inventaire des zones humides.

Le marais des Charbonnières est situé en rive gauche du ruisseau du Forézan, à la limite de

la commune de Cognin. Il forme l'une des plus grandes zones humides de Saint-Sulpice, et se compose d'une prairie humide où se développe de grandes **laïches** et d'un boisement d'**aulnes** inondable. Avec le marais des Crauses à Saint-Baldoph, ce marais est le site de reproduction le plus important de la **grenouille rousse** de la cluse de Chambéry, avec des effectifs atteignant plusieurs milliers d'individus.

Marais des Charbonnières



faune & flore

La grenouille rousse

C'est une grenouille forestière, brune et d'une taille légèrement inférieure à la grenouille verte. Bien répandue dans les montagnes savoyardes, la grenouille rousse est plus rare dans les zones de faible altitude, où elle peut être confondue avec la grenouille agile qui occupe les mêmes milieux. Le maintien de cette grenouille passe par la présence de zones aquatiques, où elle se reproduit, et de zones forestières, son habitat terrestre. Traversant la voie de migration des grenouilles rousses entre le marais des Charbonnières et les boisements du Forézan, la route de Cognin à Saint-Sulpice constitue une menace majeure pour cette espèce.



Grenouille rousse

Le séneçon des marais

Cette plante, généralement supérieure à un mètre de haut, forme des bouquets de fleurs jaune vif, décorant les marais au début de l'été. En Savoie, cette espèce est seulement connue dans une vingtaine de communes de l'ouest du département. Elle bénéficie d'une protection régionale. Le maintien de son milieu de vie est une condition indispensable pour assurer la pérennité du séneçon des marais sur le territoire de Chambéry.



Séneçon des marais

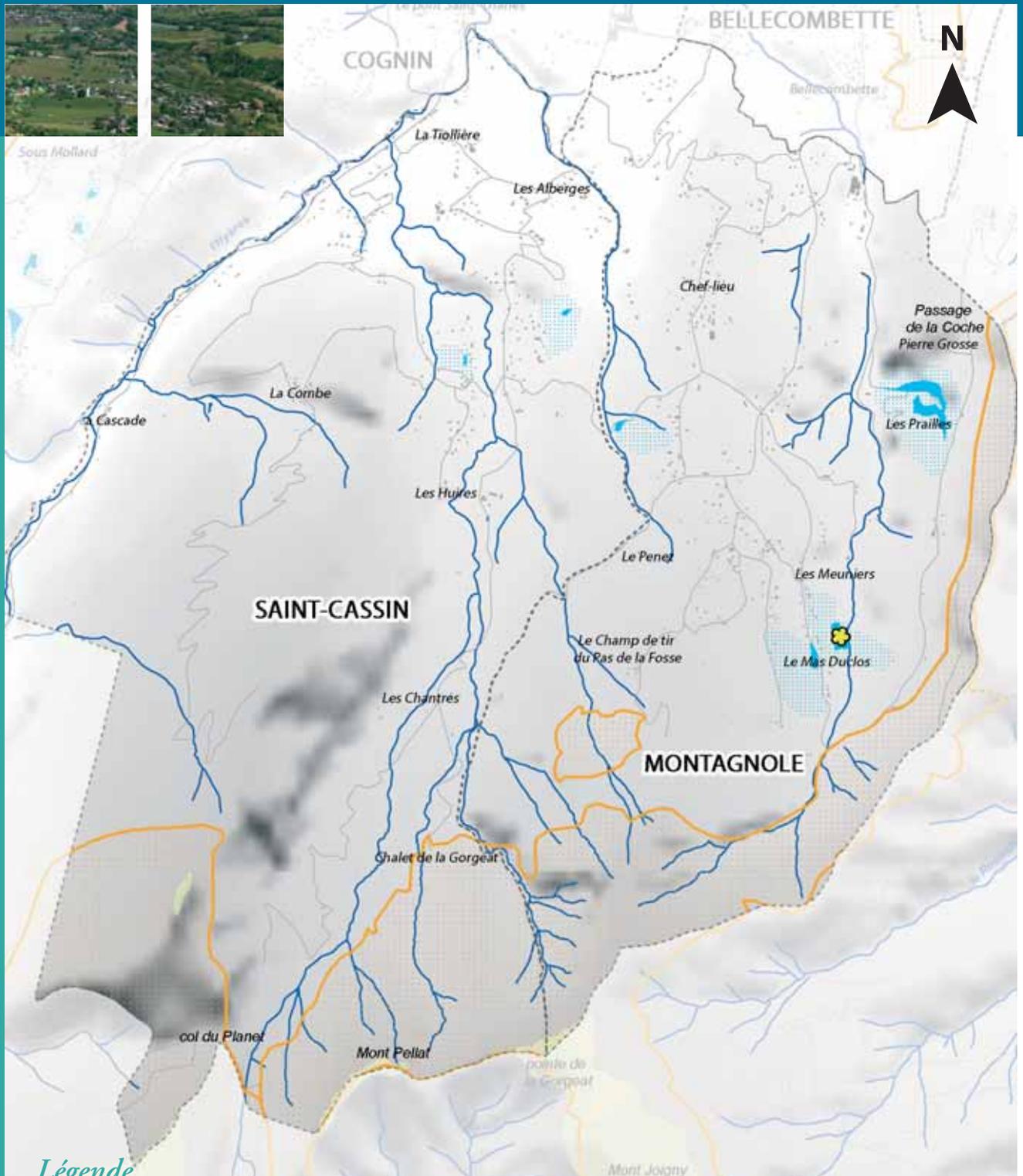
L'écrevisse à pieds blancs

Cette écrevisse, dont la taille moyenne atteint une dizaine de centimètres, a surtout besoin d'eaux courantes de bonne qualité et riches en calcium. Elle a fortement régressé sur l'ensemble du territoire français, où elle bénéficie d'une protection. Egalement très rare en Savoie, elle y fait l'objet d'une étude approfondie (lire " L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs " p.9). Sur le ruisseau du Forézan, l'écrevisse à pieds blancs forme une petite population. Cette dernière est menacée de disparaître si elle n'arrive pas à se développer davantage.



Ecrevisse à pieds blancs

Saint-Cassin, Montagnole



Légende

-  ZNIEFF de type 1
-  Zones humides
-  Limites communales
-  Habitats du tétras-lyre
 -  Très faibles à nulles
 -  Faibles
 -  À préciser
 -  Fortes
-  Espaces de fonctionnalité des zones humides
-  Bâti
-  Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie
-  Routes
-  Cours d'eau



Réalisation : CPNS 2007
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
 BD Topo



Le versant nord de la Chartreuse

Saint-Cassin et Montagnole

Ce site est concerné par les ZNIEFF n°38150030 et 38150031 intitulées "Forêt et pelouse du Champ de Tir du Pas de la Fosse" et "Falaises septentrionales du massif de la Chartreuse".

Ce versant s'étire depuis le mont Pellat jusqu'au passage de la Coche. Il se compose de falaises plus ou moins développées, de boisements et de pelouses rocailleuses, caractérisés par une aridité importante.

Cet ensemble possède un fort intérêt botanique avec la présence de cortèges végétaux montagnards uniques en Savoie. Les parties sommitales, et les plus dégagées, accueillent la **primevère oreille d'ours**, protégée en France, les **arabettes à feuilles de serpolet** et **scabre**, le **laser de France**, l'**aphyllanthe de Montpellier** et la **crépide rongée**.

Versant nord de la Chartreuse



Le bois de la Gorgeat présente quelques espèces de milieux humides comme l'**inule hélvétique**, protégée en Rhône-Alpes.

La carrière des Prailles

Montagnole

Ce site est répertorié dans l'inventaire des zones humides.

Il s'agit d'une ancienne carrière au fond de laquelle se trouvent de nombreuses mares issues d'une réhabilitation partielle, et

Carrière des Prailles



alimentées naturellement par d'importantes arrivées d'eau : sources et ruissellement diffus. Ce site est aujourd'hui d'une grande valeur écologique, abritant la reproduction de trois espèces d'amphibiens peu communes en Savoie et protégées : le **tritron palmé**, le **sonneur à ventre jaune** et l'**alyte accoucheur**. Pour cette dernière, il est même l'un des rares sites connus en Savoie. Ne bénéficiant d'aucun label, ni statut de protection, cette carrière est très sensible aux différentes modifications dont elle pourrait faire l'objet.

faune & flore

Le sonneur à ventre jaune

C'est un petit crapaud à la pupille en forme de cœur, et au ventre marqué de taches jaunes vives et noires. Il se reproduit d'avril à juin, recherchant alors les points d'eau très peu profonds (ornières, flaques, bourniers laissés par les troupeaux) dépourvus de végétation et de poissons. En Savoie, cette espèce est surtout présente dans les vallées du Rhône et de l'Isère, ainsi qu'en basse Maurienne, à moins de 800 m d'altitude.

Avec plusieurs dizaines d'individus, la carrière de Praille est un site majeur de Chambéry métropole pour cette espèce sensible, reconnue d'intérêt européen par la directive Habitats.



Sonneur à ventre jaune

Le tichodrome échelette

Unique en son genre en France, cet oiseau, de la taille d'un moineau, est un "arpenteur" de falaises entre 400 et 2 500 m d'altitude.

Il y fait son nid et recherche les invertébrés qu'il extrait des anfractuosités à l'aide de son bec effilé. Il est observé sur la plupart des falaises du département, mais les sites de nidification restent difficiles à inventorier.

Au cours de l'hiver, le tichodrome fréquente les falaises septentrionales de la Chartreuse, suffisamment chaudes pour offrir la nourriture dont il a besoin.



Tichodrome échelette



La forêt de la Gorgeat accueille la population de chamois la plus proche de Chambéry

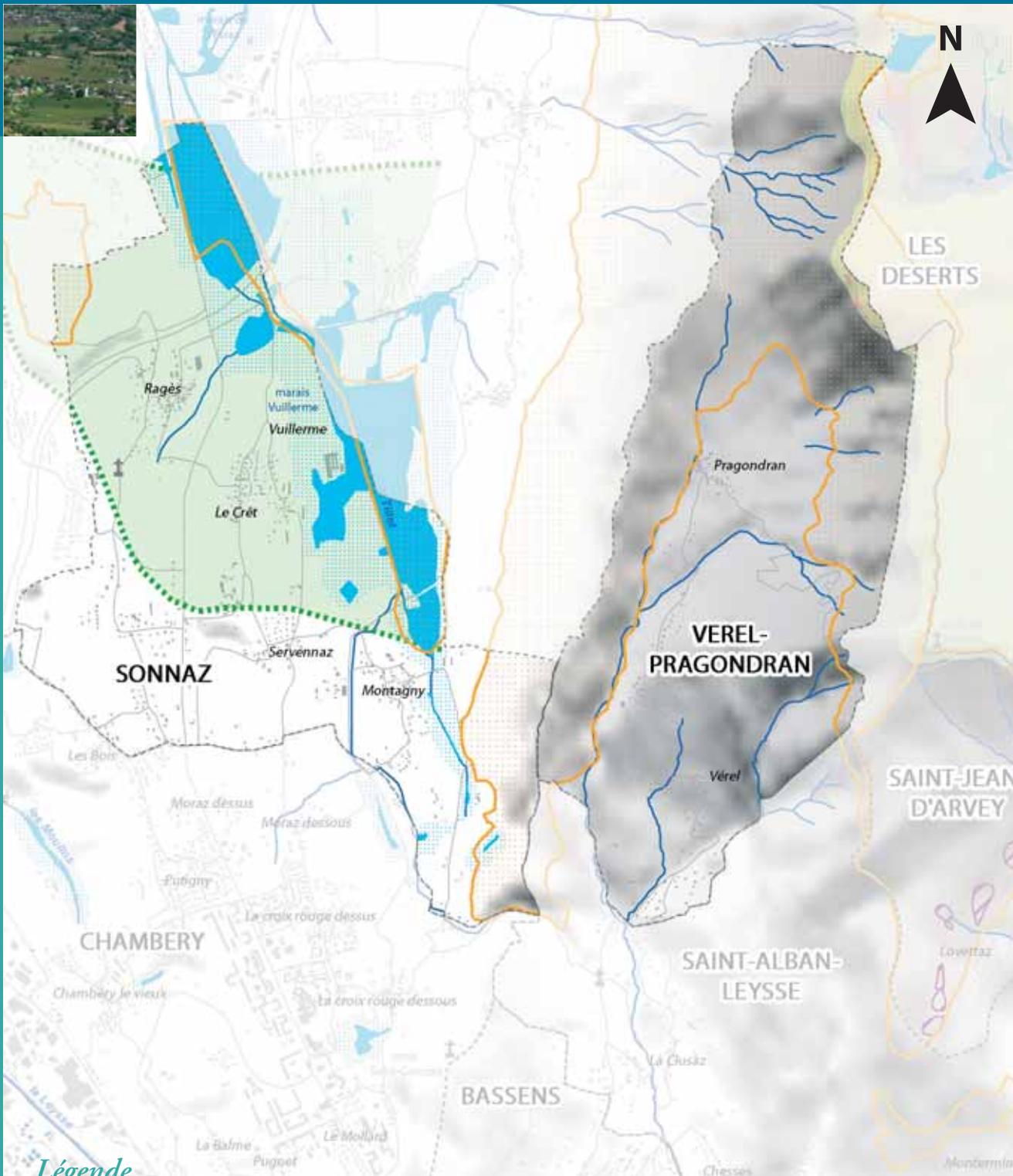
L'épipactis des marais

Cette orchidée de bonne taille s'épanouit de juin à août. Sa floraison se traduit par une grappe de fleurs pendantes aux pétales blancs, dont le cœur est taché de jaune et de lignes pourpres. En Savoie, elle occupe plusieurs prairies humides de plaine et de moyenne montagne. Une population est présente dans le marais du Mas Duclos à Montagnole.



Epipactis des marais

Sonnaz, Vérel-Pragondran



Légende

ZNIIEF de type 1

Zones humides

Limites communales

Habitats du tétras-lyre

Très faibles à nulles

Faibles

À préciser

Fortes

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Bâti

Routes

Cours d'eau

Coupures vertes

0 350 700 1 400
Mètres
1/35 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2007
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
BD Topo



sites naturels

Le rebord occidental du mont Revard

Vérel-Pragondran

Une bonne partie de ce site correspond à la ZNIEFF n°73060001 intitulée "Falaises et forêts occidentales du Revard".

A Vérel-Pragondran, ce rebord est divisé par un plateau incliné vers le sud, où se trouvent les villages de Vérel et Pragondran, entourés

Rebord occidental du mont Revard



de pelouses, fourrés, boisements et falaises. Ce plateau forme une "marche d'escalier" entre deux barres rocheuses, au pied desquelles se sont développés des boisements de pente.

Deux papillons, la **bacchante**, protégée en France, et l'**azuré du mélilot**, ainsi que de nombreuses plantes, comme l'**orchis bouffon** et le **laser de France**, comptent parmi les espèces remarquables de ce site.

Le corridor biologique entre le massif des Bauges et la chaîne du mont du Chat

Sonnaz

Ce corridor intègre l'une des coupures vertes définie dans le Schéma de cohérence territoriale de Métropole Savoie, les ZNIEFF n°73000045 et 73000052 intitulées "Prairies sèches et moissons des Essarts" et "Marais de Vuillerme et vallée du Tillet", ainsi que plusieurs zones humides répertoriées dans l'inventaire départemental.

Ce corridor biologique concerne les communes de Sonnaz, Méry, Voglans, le Viviers-du-Lac, le Bourget-du-Lac et la Motte-Servolex. Sur Sonnaz, il conserve encore une bonne fonctionnalité avec la présence importante de la vallée du Tillet, laquelle est encore accompagnée d'une large frange de milieux humides annexes.

Cet espace naturel constitue un secteur précieux dans le projet de restauration du corridor qui s'étend jusqu'à la Motte-Servolex et le Bourget-du-Lac.

Corridor biologique



faune & flore

L'agrion de Mercure

Cet agrion recherche des eaux claires, stagnantes ou très lentes, et riches en végétaux aquatiques, localisées au niveau de sources et fossés alimentés par les eaux phréatiques. En Savoie cette petite libellule est une espèce considérée "en danger". Elle occupe les secteurs de plaine, suivant globalement les basses vallées de l'Arc et de l'Isère, ainsi que plusieurs secteurs de l'Avant-pays. Le Tillet est l'un des rares sites de Chambéry métropole où il est possible d'observer, au cours de la saison chaude, cette espèce reconnue d'intérêt européen.

Agrion de Mercure



Le lézard vert

Avec une longueur moyenne de 30 cm, c'est le plus grand lézard de Savoie. Le mâle, plus fort, et marqué d'un vert plus franc, se distingue aussi, en période de reproduction, par une gorge bleue. Le lézard vert fréquente tous types de milieux herbeux, à condition de présenter un certain degré d'embroussaillage et d'être suffisamment ensoleillé. Il s'y nourrit de divers invertébrés, voire de petits rongeurs, d'œufs d'oiseaux ou d'autres lézards. En Savoie, où il a été observé un peu partout, ses milieux de vie tendent à diminuer. L'espèce est protégée en France.

elle est répartie autour des lacs du Bourget, d'Aiguebelette et de Saint-Jean-de-Chevelu, ainsi que dans quelques marais de l'ouest du département. La vallée du Tillet est l'une des très rares localités connues sur Chambéry métropole.

Lézard vert



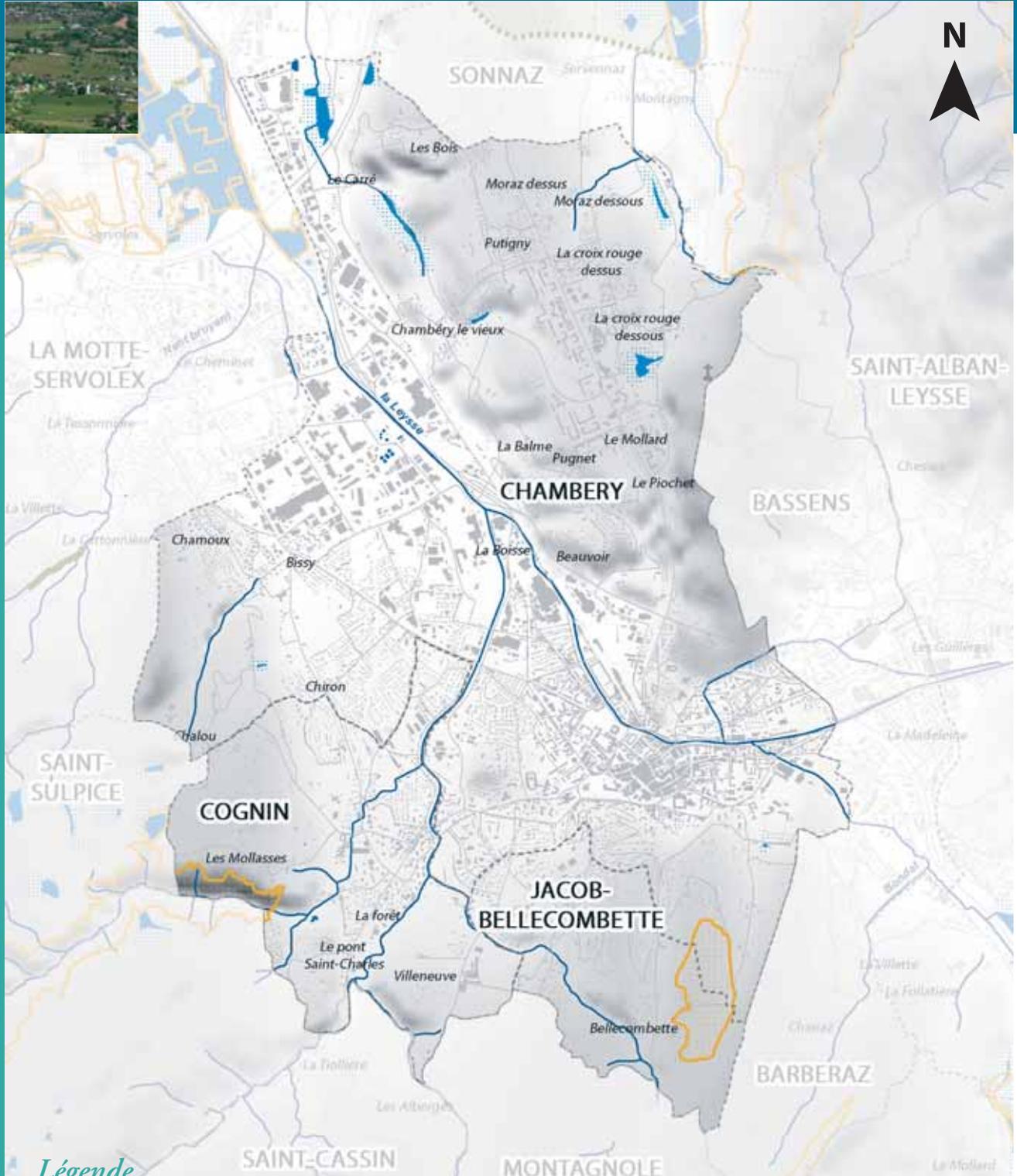
La renoncule grande douve

Cette renoncule produit des fleurs jaunes à l'extrémité d'une tige droite pouvant atteindre 1,30 m de hauteur. Elle se développe dans les eaux stagnantes des plaines : fossés, berges des lacs et des étangs, dépressions longuement inondées des marais. Cette espèce est protégée en France. En Savoie

Renoncule grande douve



Chambéry, Cognin, Jacob-Bellecombette



Légende

 ZNIEFF de type 1

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 450 900 1 800
Mètres
1/45 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2007

Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
BD Topo



sites naturels

Les pelouses sèches des Charmettes

Jacob-Bellecombette

Ce site correspond à la ZNIEFF n°73000042.

S'il est essentiellement couvert de pelouses, le site des Charmettes, se compose également de fourrés de buis et de cultures extensives.



Pelouses sèches des Charmettes

De nombreuses plantes, peu communes en Savoie, trouvent refuge dans ce site, comme la **saxifrage à bulbilles**, le **trèfle strié**, connue dans une dizaine de communes du département, et le **séséli annuel**. Lieu chargé d'histoire pour les savoyards, les Charmettes méritent une protection reliant les intérêts culturels et naturels du site.

Le ruisseau du Forézan

Cognin

Ce site est en partie couvert par la ZNIEFF n°73000080 (lire "Le ruisseau du Forézan" p.17).

Le tronçon appartenant à la ZNIEFF, et partagé avec la commune de Vimines, est l'un des plus sauvages. Le cours du lit reste naturel ; les berges, couvertes d'un boisement frais de pente que l'on retrouve sur toute la partie amont du ruisseau, accueillent le **chêne**, le **charme** et le **frêne**. Ce tronçon est précieux pour la **grenouille rousse** (lire

p.17) qui trouve la nourriture et les abris nécessaires à son développement. Dès son entrée dans Cognin, et jusqu'à sa confluence avec l'Hyères à Chambéry, le Forézan, en partie canalisé, a beaucoup perdu de son intérêt naturaliste. Le maintien de ses boisements de berge reste néanmoins essentiel pour plusieurs espèces.

Ruisseau du Forézan



Témoignage

Le plateau de Villeneuve (Cognin)

Adossé aux contreforts de la Chartreuse, le plateau de Villeneuve tire son nom de l'époque médiévale. Identifié comme pôle prioritaire de développement de l'habitat par le SCOT de Métropole Savoie, ce secteur d'une grande richesse patrimoniale et environnementale fera l'objet d'une attention toute particulière pour la valorisation des rivières qui le bordent (ruisseau des Alberges et Salins) et la préservation des espaces boisés, refuge d'une faune remarquable, avec la présence de deux couples de chouette chevêche. Le château de Villeneuve, cité dès 1303, sera réhabilité et conservé dans le domaine public.

Gisèle Léger,
conseillère municipale de Cognin

faune & flore

L'orchis à odeur de bouc

C'est une orchidée à tige robuste, pouvant atteindre une taille supérieure à 80 cm, et dont les fleurs dégagent une odeur peu agréable aux mois de mai et juin. En Savoie, cette espèce est connue dans quelques localités sur les coteaux secs de l'Avant-pays et sur les piémonts des Bauges et de la Chartreuse.

La population présente dans les pelouses sèches des Charmettes est unique sur le territoire de Chambéry.



Orchis à odeur de bouc



Saxifrage à bulbille

La saxifrage à bulbille

Cette saxifrage se caractérise par des poils gluants qui couvrent sa tige, et ses grandes fleurs blanches qui s'épanouissent aux mois de mai et juin. En Savoie, cette espèce est rare, n'étant connue que dans une quinzaine de localités inférieures à 1 000 m d'altitude dans l'ouest du département et en basse Maurienne. Avec plusieurs milliers de pieds recensés, les pelouses des Charmettes constituent une localité importante pour la saxifrage à bulbilles, parmi les trois localités connues dans la cluse chambérienne.

La chouette chevêche

La chouette chevêche est l'oiseau du bocage par excellence, dans lequel elle trouve une végétation suffisamment basse pour chasser, et des cavités (arbres creux) pour nicher. Ne dépassant pas 800 m d'altitude, la modification rapide et importante des paysages de plaine au cours du XX^e siècle a provoqué une très forte régression de cette espèce protégée.

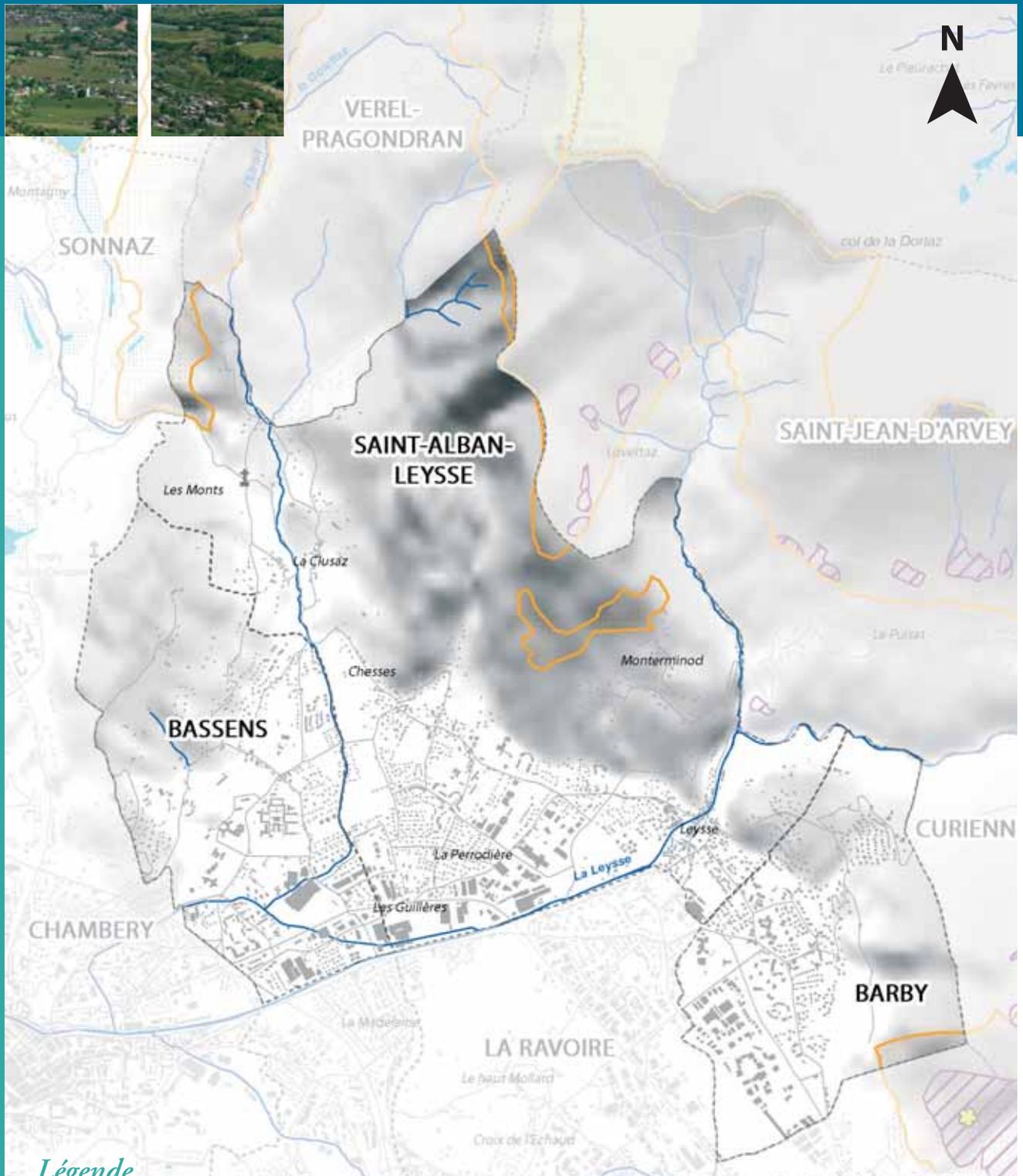
Les deux couples connus sur le plateau de Villeneuve font partie des derniers noyaux de populations du département.

Chouette chevêche



Bien que constituant une faible densité, le maintien de ces couples est fondamental au maintien de l'espèce en Savoie. Sur le plateau de Villeneuve il s'agirait de préserver une surface suffisante en bocage, correspondant au domaine vital de l'espèce.

Bassens, Saint-Alban-Leysse, Barby



Légende

-  ZNIEFF de type 1
-  Limites communales
-  Bâti
-  Routes
-  Cours d'eau



Réalisation : CPNS 2007
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
 BD Topo



Les pelouses sèches de Monterminod

Saint-Alban-Leysse

Ce site est recouvert par la ZNIEFF n°73060002.

Surplombant le bourg de Saint-Alban-Leysse, ces pelouses occupent les contreforts les plus bas et les plus au sud du Nivolet. Ses intérêts naturalistes sont liés à la présence d'une vingtaine d'espèces d'orchidées comme l'**ophrys bourdon**, l'**orchis pâle** et la **limodore à feuilles avortées**, le développement d'une population remarquable d'**aster amelle** (lire p.35), une plante protégée en France, et la fréquentation par plusieurs espèces de reptiles, comme la **vipère aspic**, la **couleuvre verte et jaune** et le **lézard vert** (lire p.21). Enfin les pelouses sèches de Monterminod sont l'un des rares endroits de l'agglomération chambérienne où il est possible d'observer un grand

Pelouses sèches de Monterminod



rapace, le **circaète Jean-le-Blanc** (lire p.44), qui se nourrit exclusivement de reptiles.

Le grand rhinolophe

Les rhinolophes sont des chauves-souris munies d'un appendice nasal en forme de fer à cheval qui émet l'ultra-son leur permettant de localiser les insectes qu'ils chassent. Le grand rhinolophe hiberne en cavités naturelles ou artificielles, et peut utiliser des bâtiments suffisamment tranquilles pour



Grand rhinolophe

l'élevage des jeunes. C'est une espèce rare, protégée en France et reconnue d'intérêt européen. En Savoie, il a été observé le plus souvent en faible nombre, dans l'Avant-pays et dans les basses vallées de l'Arc et de l'Isère. Des cavités artificielles situées dans le vallon de la Leysse forment l'un des sites d'hibernation le plus important du département, avec plusieurs dizaines d'individus recensés.



faune & flore

Couleuvre verte et jaune



La limodore à feuilles avortées

La limodore est une orchidée non chlorophyllienne, dont la couleur générale est le violet. Ne synthétisant donc pas de sève élaborée (riches en substances énergétiques), elle doit compléter sa nourriture, soit en parasitant d'autres plantes, par l'intermédiaire de ses racines, soit en s'associant à des champignons ; sa biologie n'est pas encore parfaitement connue à ce jour. Elle fleurit d'avril à juillet dans des zones fraîches et mi-ombragées. Aussi, la lisière forestière et le boisement clair forment ses milieux de prédilection. En Savoie cette espèce est connue en diverses régions (bassin chambérien, combe de Savoie, Tarentaise et Maurienne...).

Limodore



Orchis pâle



En Savoie, cette orchidée est présente en diverses localités de Maurienne, Tarentaise et dans la partie sud des Bauges.

La couleuvre verte et jaune

C'est un serpent de grande taille, dont la couleur du dos est dominée par le vert sombre ou le noir, zébré de jaune verdâtre. De mai à août, la couleuvre verte et jaune fréquente les friches, landes, prairies et berges de ruisseaux suffisamment riches en nourriture (rongeurs, oiseaux et reptiles). Protégée en France, en Savoie cette espèce présente une large distribution, occupant les fonds de vallée, où elle s'est toutefois beaucoup raréfiée, et les adrets jusque vers 1 300 m d'altitude. Agressive face à tout prédateur, devant lequel elle n'hésite pas à se dresser et à mordre, cette couleuvre n'est cependant pas dangereuse pour l'homme, et fait l'objet, comme beaucoup de serpents, de nombreuses menaces.

L'orchis pâle

Comme son nom l'indique, cette orchidée poussant dans les lisières de boisements clairs et les alpages, se distingue par la couleur jaune très pâle de ses fleurs qui s'épanouissent au printemps. Situées à une altitude inférieure à 600 m, les pelouses sèches de Monterminod sont pour l'orchis pâle une station abyssale, c'est-à-dire exceptionnellement basse, l'espèce pouvant se développer jusqu'à 2 400 m.

Témoignage

Les formations sèches des "hauts" de Saint-Alban-Leysse

Les formations ligneuses et prairies sèches des contreforts du massif du Nivolet sont des zones patrimoniales à protéger. La fréquentation des voies d'accès au Nivolet contribue à une dégradation des prairies ; le passage de motos ou de vélos tout terrain peut se traduire par des détériorations des terrains et des sols.

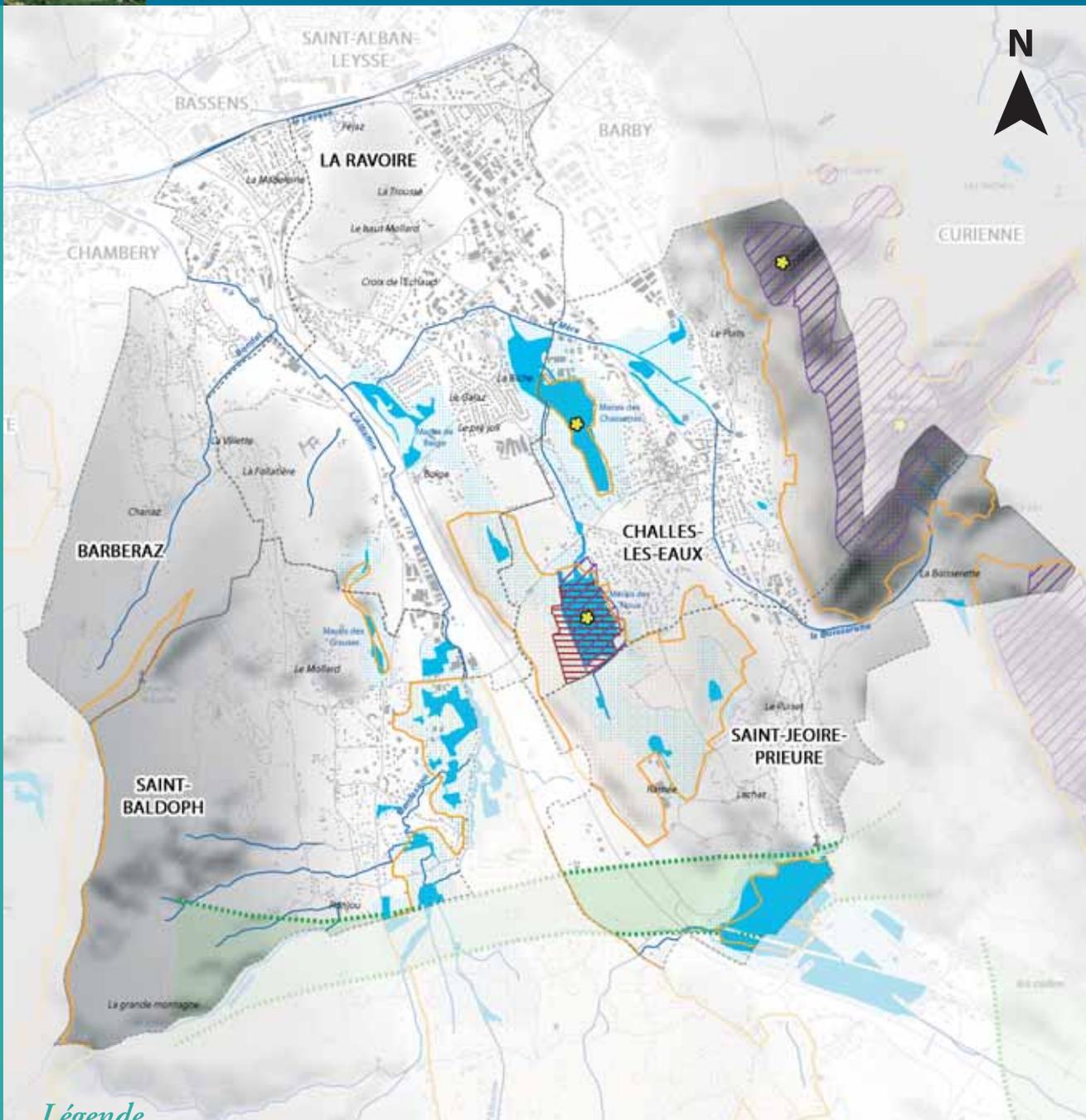
Ces milieux secs méritent d'être préservés, car leur équilibre est fragile face au boisement qui se traduit par une banalisation en certains secteurs (développement du buis), ou face à une pression de la chasse en certaines périodes.

La flore et la faune de ces zones restent uniques dans le bassin chambérien ; c'est à ce titre qu'il importe de les préserver activement, notamment vis-à-vis du risque d'une sur-fréquentation, résultant de l'augmentation des promeneurs pendant les fins de semaine et les vacances.

La fragilité de ces milieux naturels nous a poussés à créer sur la commune, deux allées vertes pédagogiques qui présentent aux publics familial et scolaire les espèces dominantes de ces milieux afin de mieux les connaître et de les préserver. Ces allées vertes montreront, à partir du centre de la commune, en direction des parties hautes, tout leur intérêt patrimonial et fonctionnel, en liaison avec les communes voisines de Bassens et Barby.

Gérard Blake, délégué à l'environnement de la commune de Saint-Alban-Leysse

La Ravoire, Barberaz, Saint-Baldoph, Saint-Jeoire-Prieuré, Challes-les-Eaux



Légende

 ZNIEFF de type 1

 Coupures vertes

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

 Natura 2000

 Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 300 600 1 200
1/30 000^{ème} Mètres

Réalisation : CPNS 2007
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
BD Topo



Le corridor biologique entre le massif des Bauges et le massif de la Chartreuse

Saint-Baldoph, Saint-Jeoire-Prieuré, La Ravoire et Challes-les-Eaux

Ce corridor intègre l'une des coupures vertes définie dans le Schéma de cohérence territoriale de Métropole Savoie.

Il relie le sud du massif des Bauges au nord du massif de la Chartreuse. Il concerne les communes de Saint-Jeoire-Prieuré, Saint-Baldoph, Challes-les-Eaux, La Ravoire, mais aussi Chignin, Myans et Apremont. D'un point de vue naturaliste, ce corridor renferme 12 ZNIEFF de type I, un arrêté préfectoral de protection de biotope, 17 zones humides recensées dans l'inventaire départemental, ainsi que de nombreux milieux favorables à des espèces remarquables comme la **chouette chevêche** (lire p.23), le **hibou petit-duc**, le **moineau friquet** et le **torcol fourmilier**. Par ailleurs, ce site proche de l'agglomération chambérienne a conservé des zones agricoles encore importantes, sur lesquelles se pratique un élevage favorisant la présence de haies, cultures et vergers. Ce corridor pourrait être emprunté par des grands mammifères présents dans les Bauges et la Chartreuse, comme le lynx ou le chevreuil.



Plateau de Boige

Marais sur le ruisseau du Bondeloge

Saint-Jeoire-Prieuré

Une grande partie de site correspond à la ZNIEFF n°73000020. Il fait partie de l'inventaire zones humides.

Cet espace naturel de près de 30 hectares, débordant sur la commune de Myans, se compose surtout de prairies et de roselières. Il se distingue par un intérêt botanique important à l'échelle départementale, marqué par la présence de trois espèces protégées en Rhône-Alpes : le **cirse de Montpellier**, l'**inule de Suisse** et la **germandrée d'eau**. Cette dernière est connue dans seulement quatre communes du département.

Du plateau de Boige à la Ramée

Challes-les-Eaux et Saint-Jeoire-Prieuré

Ce site est majoritairement recouvert par la ZNIEFF n°73000079 intitulée "Bocage de Boige et de la Ramée". Il intègre le marais des Noux, appartenant au site Natura 2000 S12 intitulé "Réseau de zones humides dans la combe de Savoie et la moyenne vallée de l'Isère", figurant dans l'inventaire zones humides de Savoie, et dont une partie est gérée par le Conservatoire.

Il s'agit d'une des dernières zones d'élevage de l'agglomération chambérienne formant une mosaïque de cultures, prairies, haies et bosquets, entre lesquels de petites dépressions sont à l'origine de milieux humides. Avec une surface d'une vingtaine d'hectares, le marais des Noux est le plus important

de ces milieux. Dans un contexte urbain en extension, l'intégrité et la surface (environ 200 ha) de ce type d'ensemble bocager sont devenus exceptionnels, ce qui donne à ce site une très forte valeur écologique. Avec le ruisseau de l'Albanne et le marais sur le ruisseau du Bondeloge, il forme une des composantes importante du corridor biologique entre le massif des Bauges et le massif de la Chartreuse.

Outre cet intérêt fonctionnel majeur, ce site regorge d'intérêts naturalistes. Le maintien de saules têtards et d'arbres fruitiers de haute tige offre les sites de nidification pour au moins trois couples de **chouette chevêche** (lire p.23). Les **aulnaies-frênaies** du marais des Noux forment des boisements importants par leur surface et leur intérêt biologique à l'échelle de l'Europe.

Un papillon également d'intérêt européen se reproduit dans les prairies humides de ce marais : l'**azuré de la sanguisorbe**. Des plantes rares, dont des orchidées protégées en Rhône-Alpes, s'y développent : la **gymnadenie odorante**, l'**orchis à fleurs lâches** et l'**orchis des marais**.



Marais sur le ruisseau du Bondeloge



Albanne

La vallée de l'Albanne

La Ravoire et Saint-Baldoph

Ce site est en partie couvert par la partie nord de la ZNIEFF n°73000040 intitulée "Prairies humides et bocages des Abîmes de Myans" et la ZNIEFF n°7300043 intitulée "Ruisseau de l'Albanne". Il comporte plusieurs zones humides inscrites dans l'inventaire départemental.

La vallée de l'Albanne se compose d'un chapelet de milieux humides réparti entre le marais de Boige au nord (désormais coupé de la vallée par la VRU), et le marais du Frainet, au sud et en rive gauche. Avec ces marais, des zones de bocages forment les derniers éléments naturels de la vallée, aujourd'hui investie par plusieurs pôles d'urbanisation. Ce réseau d'espaces naturels forme un couloir, ou corridor, pour le déplacement de

nombreuses espèces animales le long de l'Albanne, depuis le piémont de la Char treuse, jusqu'aux portes de l'agglomération chambérienne. Le **chabot**, petit poisson d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitat, fait partie de ces espèces sensibles au maintien et à la qualité de ce couloir naturel. L'un des milieux humides, appelé marais des Crauses à Saint-Baldoph est (ou a été), avec le marais des Noux à Challes-les-Eaux, l'une des dernières localités connues pour le **cuivré des marais** dans la cluse de Chambéry. Dans ce même marais se reproduisent une libellule rare en Rhône-Alpes, la **cordulie à taches jaunes**, ainsi que la **grenouille agile**.



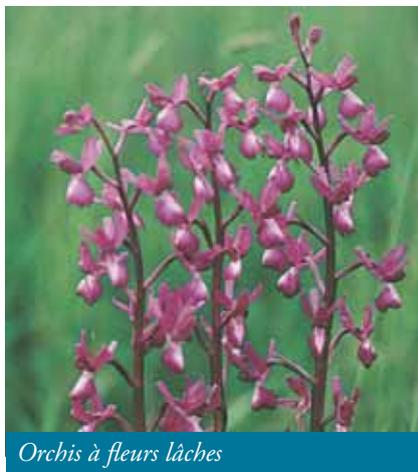
Hibou petit-duc

Le hibou petit-duc

D'un poids inférieur à 100 g, ce hibou est le plus petit rapace nocturne du département. Migrateur, il se distingue également par son régime insectivore composé essentiellement de gros insectes : sauterelles, papillons de nuit et coléoptères. Comme d'autres rapaces nocturnes, il a besoin de cavités pour nicher : arbres creux, vieux bâtiments, etc. Il est capable de vivre à proximité de l'homme, occupant le bocage, mais aussi les parcs et les jardins suffisamment accueillants pour lui. Protégé en France, le hibou petit-duc est rare en Savoie, où il est connu en différents secteurs : Avant-pays, adrets de la Maurienne et de la Tarentaise. Comptant quelques couples, la cluse chambérienne renferme le noyau de population le plus important du département.



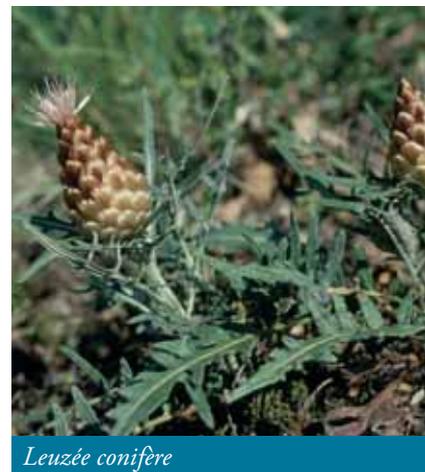
faune & flore



Orchis à fleurs lâches

L'orchis à fleurs lâches

Tout comme l'orchis des marais, cette orchidée recherche la chaleur et l'humidité qu'elle trouve dans les prairies humides à végétation rase, situées en-dessous de 1 000 m d'altitude. Il se développe en mai et juin, se garnissant de dizaines de fleurs rouge violacé, au cœur marqué de blanc, et réparties le long d'une tige pouvant atteindre 60 cm de hauteur. L'orchis à fleurs lâches est connu à l'ouest du département, dans une douzaine de communes. Le marais des Noux est la dernière localité importante de toute la cluse de Chambéry où le maintien de cette espèce protégée nécessite un entretien des prairies régulier et adapté.



Leuzée conifère

La leuzée conifère

Surnommée pomme-de-pin, cette plante se reconnaît à son gros capitule en forme de cône de pin ou d'artichaut, duquel émergent de petites fleurs roses de mai à août.

Elle affectionne les pelouses sèches, sur des sols rocailloux et calcaires. Espèce méditerranéenne, en France, la leuzée conifère se localise au sud-est. En Savoie, où elle a été découverte sur les pentes du mont Saint-Michel au début du XX^e siècle, elle se trouve en limite nord de sa répartition. Elle est également connue sur deux communes de la basse Maurienne.



Lynx

Le lynx

C'est le plus grand félin d'Europe. Se nourrissant essentiellement de chevreuils et de chamois, le lynx est un animal pour lequel l'étendue du manteau forestier est le premier critère de qualité de son milieu de vie. En Savoie, ces espaces ne se trouvent plus qu'en zone de montagne, comme dans les massifs des Bauges et de la Chartreuse.

Le lynx est une espèce pour laquelle les exigences en matière de corridors biologiques entre massifs de montagne sont importantes. Mettre en place des corridors fonctionnels pour lui, revient à favoriser les déplacements pour de nombreuses autres espèces de mammifères. Par ailleurs le bon fonctionnement de ces corridors est fondamental pour l'extension de cette espèce et l'échange de ses populations d'un massif à un autre.

Le chabot

Doté de larges nageoires latérales, ce petit poisson est davantage un "marcheur", qu'un nageur. Il se déplace par bonds, sur le fond des ruisseaux, en expulsant l'eau par ses branchies. En Savoie, la plupart des cours d'eau et lacs suffisamment bien oxygénés conviennent à cette espèce compagne de la truite fario.



Chabot

Sa faible taille et son mode de déplacement lui interdisent le franchissement des obstacles importants (seuils, barrages, etc), entraînant le morcellement et l'affaiblissement de populations, et rappelant la prise en compte nécessaire des petites espèces dans l'aménagement des cours d'eau.



Cuivré des marais

Le cuivré des marais

Ce papillon dont l'envergure ne dépasse pas 2 cm se distingue par la couleur orange cuivré et vif des ailes du mâle. Présent dans les prairies humides de plaine, sa période de vol s'étend du printemps à l'été. Pour se développer la chenille a besoin de plantes appartenant au genre rumex (groupe de l'oseille).

Le cuivré des marais est protégé en France et d'intérêt européen dans le cadre de la directive " Habitats ". Dans la cluse de Chambéry, plusieurs petites populations ont été observées sur des prairies anciennement pâturées. Ces populations semblent avoir récemment décliné. Le retour d'un pâturage extensif, favorable au développement des rumex, serait une des mesures à mettre en place rapidement pour la survie de cette espèce.



Témoignages

La colline de la Trousse

Trousse, en vieux français, évoque un bois, un taillis (trousse, troche, truche).

Verrou de calcaire que l'érosion glaciaire a façonné dans le sud de la cluse de Chambéry, au confluent des communes de La Ravoire, Barbezaz et Saint-Alban-Leysse, cette colline offre une vue unique à 360° sur les montagnes du Nivolet, du Peney, de la Galoppaz et sur la chaîne des Belledonnes.

Menacée par l'urbanisation environnante, cette colline comprend des terrains à usage agricole, des prés et des pâturages, des bois abritant une flore et une faune diversifiées et si précieuses en milieu urbain. Quelques belles bâtisses également témoignent d'un riche passé (lycée des Charmilles, fermes,...). Avec un souci de protection et de pédagogie, un sentier de découverte est en projet.

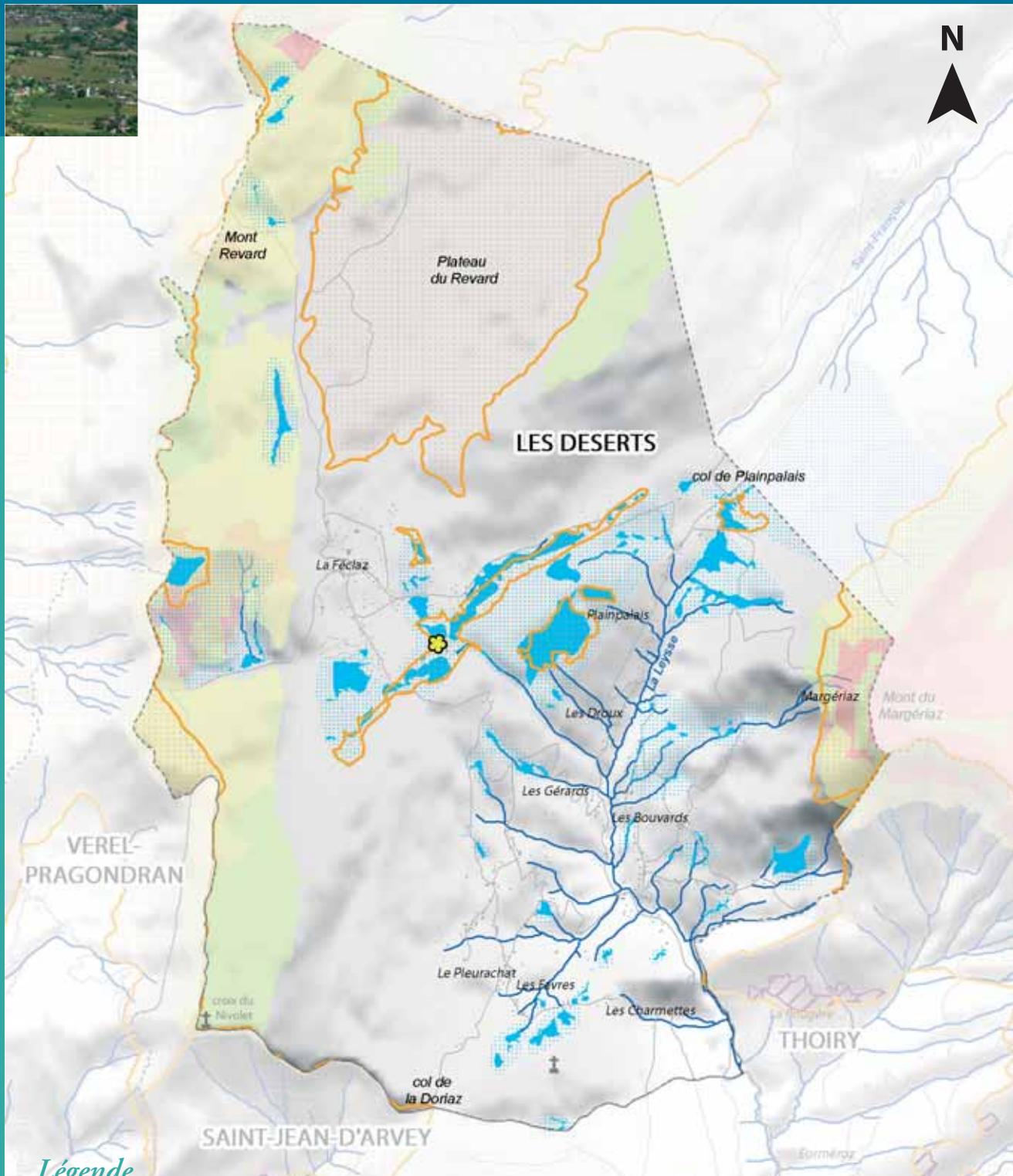
Le ruisseau de la Mère

La Mère s'écoule sur la commune de La Ravoire jusqu'à sa confluence avec l'Albanne.

Elle est bordée de frênes, chênes, aulnes, acacias, peupliers, etc. Autrefois pure et limpide, sa faune était riche de divers poissons : petits "rapiots", soifs, chevesnes et autres "chasseurs", truites arc-en-ciel et mouchetées, écrevisses, etc. Quelque peu négligée et maltraitée par l'urbanisation, la rénovation du centre ville, avec l'option affirmée de mettre en valeur les réseaux d'eau, offre l'opportunité d'une renaturation et d'une redécouverte de ce ruisseau remarquable, au cœur de la commune... à condition de savoir trouver le bon équilibre entre protection et mise en valeur.

*Gérard Blanc,
conseiller municipal de La Ravoire*

Les Déserts



Légende

 ZNIEFF de type 1

Habitats du tétras-lyre
 Très faibles à nulles
 Faibles
 À préciser
 Fortes

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 450 900 1 800 Mètres
 1/45 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2007
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
 BD Topo



Les milieux humides de la Féclaz

Tous ces milieux font partie de l'inventaire des zones humides et sont, pour partie, couverts par les ZNIEFF n°73060004, 73060005 et 73060009, respectivement intitulées "Zones tourbeuses de la Féclaz", "Zone tourbeuse de Mas Marais" et "Zones humides du col de Plainpalais". L'un des secteurs de tourbière, situé sur des parcelles communales autour du centre équestre, est géré par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

Il s'agit d'un réseau de milieux humides sur un plateau situé à une altitude moyenne de 1 250 m, au pied de la montagne de Lachat entre la station de la Féclaz et le col de Plainpalais. L'ensemble de ces milieux appartient au bassin versant de la Leysse. Situés dans un contexte géologique de karst perméable, ces milieux ont pu se former grâce à une couche de grès imperméable.

Ce site de 60 ha constitue l'ensemble de milieux tourbeux le plus important de tout le massif des Bauges et l'un des plus grands du département. Il se distingue par la diversité des milieux qui le composent : mosaïque de différents types de tourbières, marais et prairies, dont certains sont



Milieux humides de la Féclaz

très rares, comme les tourbières sur sol sableux. Son intérêt réside également à travers la continuité existante entre ces différents milieux. Enfin, il abrite une faune et une flore remarquables.



Milieux tourbeux de Mas Marais

Les milieux tourbeux de Mas Marais

Une grande partie de ce site correspond à la ZNIEFF n°73060005 intitulée "Zone tourbeuse de Mas Marais".

Ce site d'une vingtaine d'hectares se trouve en contrebas du plateau de la Féclaz, sur une pente boisée. Il est remarquable par la diversité des milieux qui le composent : boisement clair de **bouleaux** et **trembles**, buttes de **sphaignes**, tourbières et prairies humides riches en **orchidées** et plantes remarquables. La végétation des zones humides y est représentée dans tous ses stades d'évolution.

Les milieux humides du col de Plainpalais

Environ deux tiers de ce site correspond à la ZNIEFF n°73060009 intitulée "Zones humides du col de Plainpalais".

Le col de Plainpalais forme la limite de deux bassins versants : le Chéran au nord-est et la Leysse au sud-ouest. Plusieurs milieux humides se sont développés de part et d'autre de ce col. Le site présenté dans cet article correspond à la zone source de la Leysse s'étalant sur moins de 4 ha, soit environ 20% de la totalité des milieux humides du col du Plainpalais.

Une partie de ce site est marquée par de petites cuvettes, autrefois appelées "glacières", liées à une exploitation ancienne de la glace, entre lesquelles le

lief est constitué d'une juxtaposition de dépressions et de buttes. Ces anciennes glacières sont devenues autant de "mares", un milieu très rare dans les Bauges et favorable aux **libellules** et **amphibiens**. Hormis un indéniable intérêt naturaliste dû, entre autres, à la présence de plantes comme la **laïche des tourbières** ou l'**ophioglosse** (lire p.44), et de deux libellules : la **leucorrhine douteuse** et la **cordulie arctique**, ce site est doté d'un fort attrait paysager. Dans le cadre du contrat de rivière du Chéran l'ensemble des milieux humides du col du Plainpalais (communes de Les Déserts et du Noyer) ont fait l'objet d'un document de gestion.



Milieux humides du col de Plainpalais





Forêt de sapins sur le plateau du Revard

Le plateau du Revard

Ce site est majoritairement couvert par la ZNIEFF n°73060007.

C'est un plateau forestier, entrecoupé de quelques clairières, situé entre le mont Revard et la montagne de Lachat à une altitude moyenne de 1 360 m.

L'intérêt de cette forêt, majoritairement composée d'épicéas, provient avant tout de ses caractéristiques écologiques : une exposition au nord et un sol essentiellement composé d'une grande dalle de lapiaz. Il en ressort un paysage végétal très contrasté, ainsi que des conditions climatiques froides et humides.

Des insectes aux mammifères, la faune y déploie une très grande diversité. Parmi la faune remarquable la mieux connue, plusieurs oiseaux se distinguent : les **chouettes de Tengmalm** et **chevêchette**, la **bécasse**, la **gélinotte des bois** et le **pic noir**. Les grands mammifères forestiers, comme le **cerf élaphe**, le **chevreuil**, le **chamois** (lire p.45), le **sanglier** ou le **blaireau**, y trouvent l'espace nécessaire dont ils ont besoin pour vivre. En effet pour la grande majorité de ces espèces animales, la conservation de cette forêt dans son entité, sa composition et sa surface est essentielle.

faune & flore



Gélinotte des bois

La gélinotte des bois

Avec sa silhouette ramassée et sa queue courte, cet oiseau ressemble à une petite poule assortie d'un plumage aux couleurs " écorces " et " feuilles mortes ", correspondant aux couleurs des sous-bois denses qu'elle fréquente à longueur d'année. D'une extrême discrétion, seuls les mâles territoriaux se manifestent au printemps et au début de l'automne par un cri aigu et peu sonore, seulement décelé par une oreille experte et attentive. Pour l'Union européenne, la conservation de ses habitats est prioritaire (annexe I de la directive Oiseaux), et l'espèce est chassable en France.

En Savoie, la gélinotte des bois est bien présente dans tous les massifs, tandis que ses effectifs ont diminué dans les secteurs de basse altitude et dans l'Avant-pays. Les forêts du plateau du Revard, peu accessibles et dotées d'un sous-bois touffu, constitue pour cette espèce sensible un domaine très important, avec la présence de plusieurs couples.

Depuis 1998, l'instauration d'une déclaration obligatoire des tirs forme la base pour l'établissement d'un plan de chasse départemental.

La chouette chevêchette et la chouette de Tengmalm

Ces deux petites chouettes se distinguent par une légère différence de taille (la chevêchette est un peu plus petite qu'un merle, la Tengmalm, un peu plus grande), et la présence, chez la chouette de Tengmalm, d'un disque facial plus marqué et de pattes emplumées.

De vastes forêts froides composées de conifères, de parcelles âgées, de petites clairières et d'arbres creusés par les pics utilisés pour nicher, sont les conditions de vie recherchées par ces espèces originaires des forêts boréales.



Chouette de Tengmalm

La chouette chevêchette et la chouette de Tengmalm sont protégées en France, et reconnues d'intérêt européen au titre de la directive Oiseaux.

En Savoie, ces deux rapaces sont bien présents dans les Bauges, en Vanoise, mais aussi dans le Beaufortain pour la chouette de Tengmalm.

Accueillant plusieurs couples, les forêts froides du plateau du Revard forment un milieu exceptionnel pour ces espèces sur le territoire de Chambéry et dans toute la partie ouest du département.



Triton alpestre

Le triton alpestre

C'est un amphibien dont la taille varie entre 7 et 12 cm, et dont la couleur orange vif du ventre contraste fortement avec le dos plus sombre.

Contrairement à ce que son nom suggère, si ce triton peut se rencontrer jusque vers 2 700 m d'altitude, il fréquente également les milieux humides de basse altitude. Sa phase aquatique, correspondant à sa période de reproduction s'étale en général d'avril à juin, mais il est possible de l'observer dans l'eau au cours de l'été. Pour pondre, il utilise différents types de zones humides : mares, ornières, bras morts des ruisseaux...

Sensible à la diminution et à la modification de ces milieux, le triton alpestre est protégé en France.

Le sabot de Vénus

Appelé aussi " soulier de la Vierge ", cette fleur se caractérise par la forme en sabot de son labelle jaune. C'est une orchidée spectaculaire, la plus grande d'Europe, intégralement protégée en France depuis 1982.

Elle est également reconnue d'intérêt européen. En Savoie, le sabot de Vénus est relativement bien présent, occupant tous les massifs montagneux, à l'exception des chaînons jurassiens ; il a été recensé dans une soixantaine de



Sabot de Vénus



Leucorrhine douteuse

communes. Il se développe dans les boisements clairs, à partir de 750 m d'altitude, et au-delà de la limite forestière, à plus de 2 000 m, dans le massif de la Vanoise.

La leucorrhine douteuse

C'est une libellule de taille moyenne, sombre, de couleur noire tachée de rouge. Peu farouche, elle s'observe aisément sur ses sites de reproduction, entre juin et août. Recherchant les tourbières acides, en France la leucorrhine douteuse occupe surtout les zones de montagnes.

En Savoie et en Rhône-Alpes elle est considérée comme rare. Les milieux humides du col de Plainpalais, forment le seul site de reproduction connu sur Chambéry métropole et sur l'ouest du département.

La laïche des tourbières

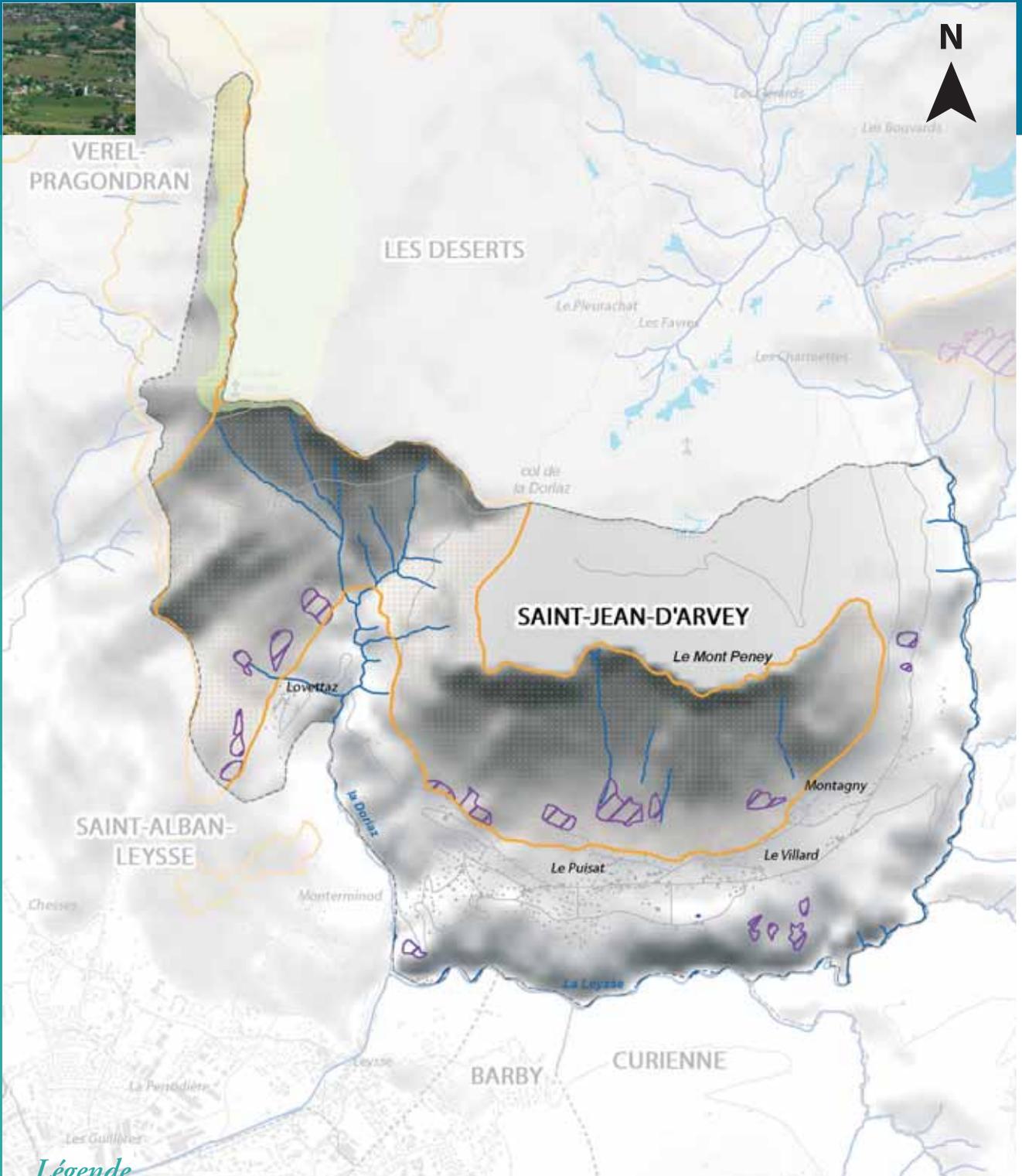
Cette laïche se distingue par un épi mâle unique, côtoyant plusieurs épis femelles penchés. Elle se développe dans les tourbières acides et flottantes de basse et moyenne altitudes, où elle s'épanouit de mai à juillet.

Cette espèce protégée en France est connue dans une quinzaine de localités en Savoie. Dans les Bauges, les milieux humides du col du Plainpalais forment l'un des rares sites où elle est présente, avec une population importante de plusieurs dizaines de pieds.

Laïche des tourbières



Saint-Jean-d'Arvey



Légende

 ZNIEFF de type 1

 Natura 2000

 Limites communales

0 350 700 1 400
Mètres
1/35 000^{ème}

Habitats du tétras-lyre

 Très faibles à nulles
 Faibles
 À préciser
 Fortes

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

Réalisation : CPNS 2007
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
BD Topo

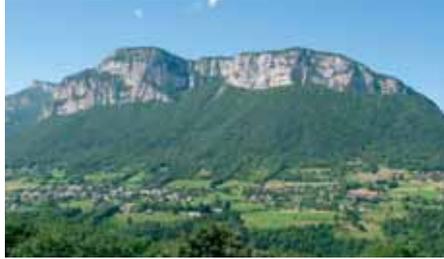


Les versants sud des monts Peney et Nivolet

La majeure partie de ce site appartient à la ZNIEFF n°73060006 intitulée "Versant sud Peney-Nivolet". Plusieurs secteurs de pelouses sèches sont inclus dans le site Natura 2000 S14, intitulé "Pelouses, forêts sèches et habitats rocheux du rebord méridional du massif des Bauges".

Ces versants sont dominés par une "frange" de grandes falaises abruptes au pied desquelles se sont développées des forêts sèches. Selon la nature du sol, ces forêts sont dominées par le **hêtre**, ou par le **tilleul**. Dans des zones de ravins, ce dernier forme des boisements d'intérêt européen. Les falaises sont attractives pour les oiseaux rupestres comme le **faucou pèlerin** (lire p.39) ; dans les cavités hibernent des chauves-souris comme le **grand rhinolophe** (lire p.25) et le **murin à moustache**. Situés en limite inférieure des

Versant sud des monts Peney et Nivolet



forêts, les pelouses sèches, les zones bocagères et les vergers apportent une valeur écologique supplémentaire à cet ensemble.

Les pelouses sèches

Beaucoup de ces pelouses correspondent au site Natura 2000 S14, intitulé "Pelouses, forêts sèches et habitats rocheux du rebord méridional du massif des Bauges".

Elles se situent essentiellement sur les pentes surplombant les villages de Saint-Jean-

d'Arvey et de Lovettaz, exposées sud à sud-ouest, jusqu'à 800 m d'altitude. Des **insectes**, des **reptiles** et de nombreuses plantes participent à l'intérêt naturaliste de ces milieux. Parmi ces dernières, nous noterons la présence de la **fétuque du Valais** protégée en Rhône-Alpes et rare dans l'ouest du département, de l'**aster amelle**, de l'**ophrys abeille** (lire p.38), de l'**arabette à feuilles de serpolet** et du **cerfeuil des prés**, extrêmement rare en Savoie.

Pelouses sèches sur ce versant



faune & flore

L'aster amelle

Fleurissant au début de l'automne, aux environs de la Saint-Michel, cette grande "marguerite", forme des fleurs dont le cœur jaune est entouré de pièces bleu violacé. Ces critères font qu'elle ne peut être confondue avec aucune autre plante. Protégé en France, cet aster se développe sur les coteaux calcaires de l'Avant-pays et autour de Chambéry, sur les chaînons jurassiens et les contreforts des Bauges et de la Chartreuse. Elle est beaucoup plus rare dans les vallées internes. Elle occupe différents types de pelouses sèches à très sèches, mais aussi quelques lisières forestières, également très sèches.



Aster amelle

L'hirondelle de rochers

C'est une hirondelle au corps trapu, et dont le plumage gris-brun peu contrasté, ne laisse apparaître qu'une série de taches blanches sur la queue. Comme toutes les hirondelles, c'est une espèce protégée.

Elle occupe tous types de falaises, le plus souvent exposées au soleil et abritées des intempéries, jusqu'à 2 000 m d'altitude. En Savoie, elle revient dès les mois de février et mars, pour installer son nid sur les différentes falaises du département : une demi-coupe, maçonnée avec de la boue. Le plateau de la Leysse accueille ainsi quelques colonies.



Hirondelle de rochers

Le criquet de Palène

Ce criquet vert strié de blanc et parfois de rose, atteint une taille d'environ 3 cm.

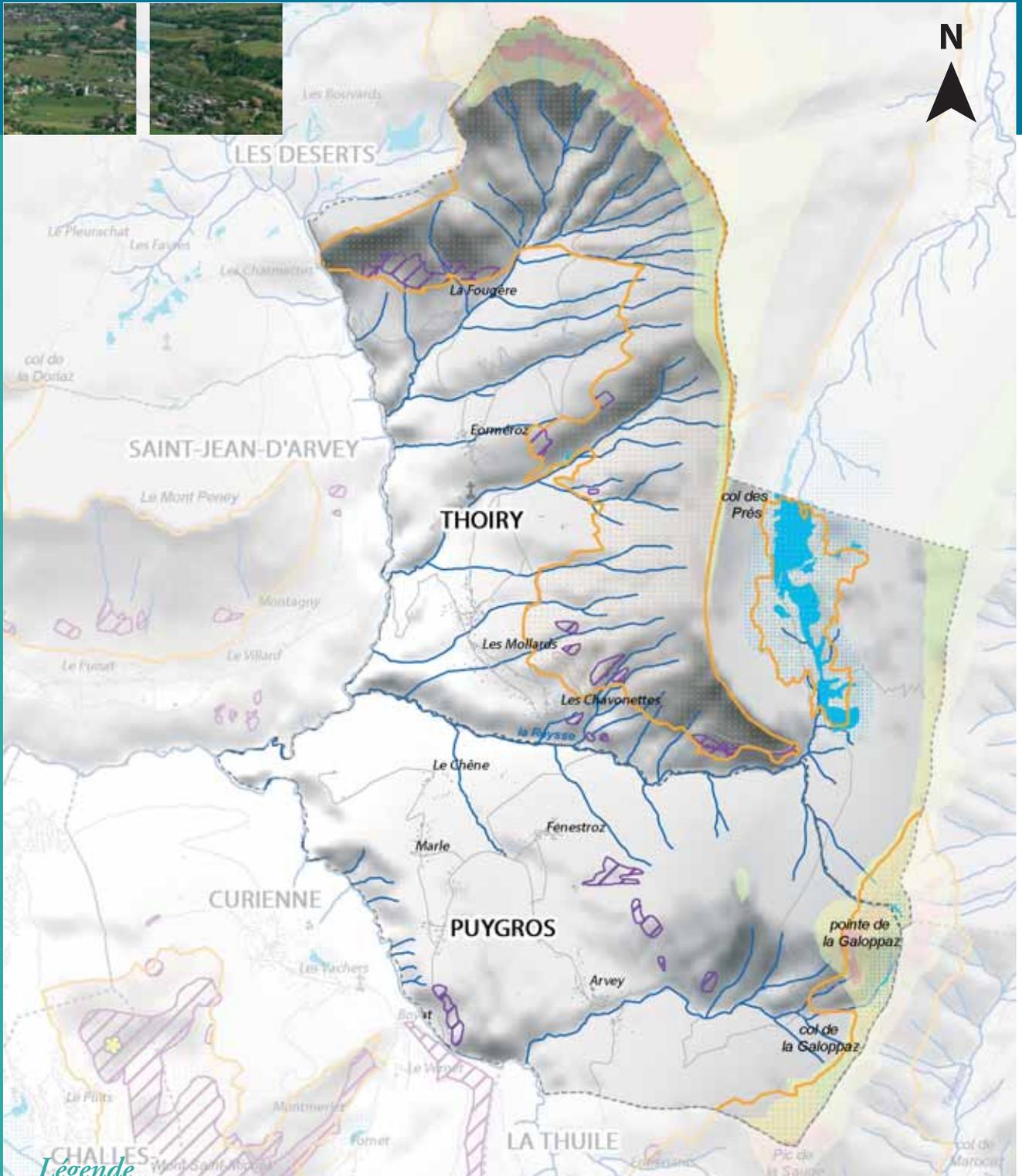
Il se rencontre dans les milieux herbeux secs à végétation rase à proximité de zones herbeuses plus denses.

Ces dernières sont nécessaires pour la ponte, tandis que les zones plus clairsemées sont recherchées pour l'accomplissement de la parade nuptiale. Il s'observe dans les pelouses sèches de Saint-Jean-d'Arvey de juillet à octobre.



Criquet de Palène

Thoiry, Puygros



Légende

 ZNIEFF de type 1

Habitats du tétras-lyre
 Très faibles à nulles
 Faibles
 À préciser
 Fortes

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Natura 2000

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 350 700 1 400 Mètres
 1/45 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2007
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
 BD Topo



Le versant sud du mont Margériaz

Thoiry

La majeure partie de ce site appartient à la ZNIEFF n°73110010. Une partie est une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre. Plusieurs petits secteurs de pelouses sèches sont inclus dans le site Natura 2000 S14, intitulé "Pelouses, forêts sèches et habitats rocheux du rebord méridional du massif des Bauges".

Les versants sud et ouest du mont Margériaz sont dominés par une "frange" de grandes falaises abruptes au pied desquelles s'est développée une succession d'éboulis et de forêts. Soumises à des conditions particulières d'exposition, de pente et de sol, ces forêts chaudes, qualifiées de "thermophiles", sont dominées par le **hêtre**. Les falaises sont attractives pour de nombreux oiseaux rupestres : **grand corbeau**, **faucons crécerelle** et **pèlerin...** ; les forêts de pente, peu accessibles, constituent un refuge pour la faune ; elles sont également un milieu favorable pour de nombreuses orchidées forestières : **plantanthers**, **céphalanthères**, la **néottie nid-d'oiseau**, le **sabot de Vénus** (lire p.33)... ; les pelouses sèches, situées en limite inférieure des forêts, sont riches de **plantes**, d'**insectes**, de **reptiles** et d'**oiseaux** spécifiques. La faible accessibilité confère à ce versant de montagne une protection naturelle. Les forêts sont peu parcourues et exploitées. Les oiseaux nichant dans les falaises sont parmi les plus sensibles aux activités humaines (escalade, randonnée sur les crêtes du Margériaz).



Versant sud du mont Margériaz

Les pelouses sèches

Thoiry et Puygros

Toutes ces pelouses correspondent au site Natura 2000 S14, intitulé "Pelouses, forêts sèches et habitats rocheux du rebord méridional du massif des Bauges".

Ces pelouses forment un réseau de taches localisées sur des zones de forte pente entre la forêt et les pâturages, à une altitude comprise entre 750 m et 1 000 m. L'exposition sud à sud-ouest et la présence d'un sol filtrant ont favorisé leur développement. Des plantes d'affinité méditerranéenne y sont présentes, comme l'**ophrys abeille** ou l'**orobanche jaune**. Une faune spécifique utilise ces milieux, comme la **pie-grièche écorcheur** (lire p.41) et le **circaète Jean-le-Blanc** (lire p.44). Le réseau morcelé de ces pelouses est dû au retour des arbres et arbustes, traduisant la diminution de la pression exercée sur ces milieux par les agriculteurs depuis les années 1970. Le plan de gestion de l'espace et du patrimoine du plateau de la Leysse initié par le Syndicat intercommunal offre un cadre favorable à la préservation des pelouses sèches.



Pelouses sèches

La Galoppaz

Thoiry et Puygros

Ce site est majoritairement couvert par la ZNIEFF n°73070005 intitulée "Pic de la Sauge". Une partie de ce site forme une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre. Deux zones humides ont été inventoriées.

Le sommet de la Galoppaz est un petit alpage pâturé par des génisses, au sein duquel se trouvent deux zones humides. Plus bas, le versant ouest est recouvert d'une forêt dominée par le **hêtre** et le **sapin**. Attachées à l'un ou l'autre de ces milieux, plusieurs espèces remarquables occupent ce site : le **sabot de Vénus** (lire p.33), la **tulipe méridionale**, la **zygène de la bruyère**, le **tétras-lyre**, etc. Dominant le plateau de la Leysse et très visible depuis Chambéry, ce sommet constitue un but de randonnée pédestre pour



La Galoppaz

de nombreux habitants de la cluse chambérienne.

Les habitats du tétras-lyre

Thoiry et Puygros

Une partie du versant sud du Margériaz, ainsi que certains secteurs situés au sommet de la Galoppaz sont favorables à la reproduction du tétras-lyre.

Il y trouve une juxtaposition de pelouses, de fourrés d'aune vert ou de genévrier et de boisements clairs dont il a besoin pour effectuer ses parades nuptiales, élever ses jeunes et se nourrir à longueur d'année (lire "Les habitats du tétras-lyre" p.6).



Tétras-lyre



Milieux humides du col des Prés

Les milieux humides du col des Prés

La majeure partie de ces milieux correspond à la ZNIEFF n°73007012 intitulée "Microtourbière du col des Prés". Tous sont inscrits dans l'inventaire des zones humides.

Situés sur un replat à environ 1 100 m d'altitude, ces milieux sont en partie alimentés par la nappe phréatique de la Reysse, laquelle prend sa source sur le versant sud du col. Couvrant une trentaine d'hectares, le

site est composé d'une mosaïque de prairies à grandes **laïches**, **reine des prés**, roselières et prairies de fauche.

Des prairies sèches sont également présentes sur les coteaux situés en bordure de ce col.



Ophrys abeille

L'ophrys abeille

Les ophrys se distinguent par une pièce florale vivement colorée, appelée labelle, dont la fonction est d'attirer un insecte pollinisateur. Parmi les 5 espèces d'ophrys connues en Savoie, l'ophrys abeille est cependant le seul à se reproduire par autofécondation. Cette orchidée peut atteindre 50 cm de hauteur et chaque tige porte 4 à 12 fleurs qui s'épanouissent entre mai et juillet. Le labelle, dont le dessin est très variable, est entouré de trois grandes pièces florales roses, appelées sépales. Comme tous les ophrys, l'ophrys abeille est une plante d'affinité méditerranéenne. Elle occupe une grande diversité de milieux secs et chauds : boisements clairs, pelouses rases, landes, rocailles, talus, jusqu'à 1 500 m d'altitude.

En Savoie, elle est surtout connue sur la partie méridionale des Bauges, en combe de Savoie et autour du lac du Bourget.



faune & flore

La zygène de la bruyère

Bien que la position de ses ailes au repos (repliées en forme de toit au-dessus du corps), le situe parmi les papillons de nuit, l'activité de ce petit papillon est surtout diurne. Ses ailes vivement colorées, sont d'un bleu noir soyeux, ponctuées de grandes taches rouges cerclées d'or. La zygène de la bruyère fréquente les pâturages maigres plus ou moins buissonnants jusqu'à environ 2 000 m d'altitude, là où se développe la plante nourricière de sa chenille, la petite coronille. Cette dernière est une plante aux fleurs jaunes appartenant à la famille des trèfles. En Savoie, une dizaine de localités abrite ce papillon. Sa distribution très morcelée et le plus souvent sur des sites à usage agricole, contribue à mettre cette espèce non protégée dans une situation très fragile.



Zygène de la bruyère

La pyrole intermédiaire

Les pyroles sont des plantes qui le plus souvent recherchent le couvert des sous-bois. Elles se caractérisent par des fleurs blanchâtres en forme de petits grelots pendants, et plus ou moins ouverts. La pyrole intermédiaire forme souvent de faibles populations, dans les boisements de conifères et dans les landes à rhododendron, jusqu'à 2 500 m d'altitude. Protégée en Rhône-Alpes, cette espèce est connue dans une vingtaine de localités savoyardes dispersées sur l'ensemble du département. Sur le plateau de la Leysse, elle se développe dans les boisements environnant le col des Prés, et sur le pic de la Sauge.



Pyrole intermédiaire



Le faucon pèlerin et l'aigle royal

Plus grand faucon d'Europe, le faucon pèlerin se distingue par ses " moustaches " larges et sombres, contrastant avec sa gorge et ses joues claires. Il a besoin pour nicher de falaises exposées au sud, entre 300 et 1 800 m d'altitude.

A Thoiry, les falaises surplombant la vallée de la Reysse, à l'extrémité sud du mont Margériaz sont depuis plusieurs années utilisées par un couple de faucon pèlerin. En rive gauche de cette même vallée, les falaises du mont Céty ont été adoptées par l'aigle royal, qui a construit une aire de nidification. Cependant aucune reproduction n'a été observée à cet endroit.

En expansion dans les Bauges, l'aigle royal est régulièrement observé sur le plateau de la Leysse. Pour ces deux rapaces protégés en France, la conservation de leurs habitats est prioritaire en Europe.

Le schéma de cohérence des activités sportives réalisé par le Parc naturel du massif des Bauges, en collaboration avec les fédérations sportives permet de préserver les secteurs de falaises fréquentés par l'ensemble des oiseaux nichant dans les falaises.

La tulipe méridionale

D'avril à juin, cette tulipe développe une fleur solitaire, dressée sur une tige rougeâtre d'une hauteur moyenne de 30 cm. Ses pièces florales, appelées tépales, sont jaunes, lavées de rouge sur le revers.

Elle est présente dans les Pyrénées, les Corbières, le massif Central et les Alpes, jusqu'à 2 000 m d'altitude, le plus souvent en milieu calcaire.

En Savoie, la tulipe méridionale est connue dans les Bauges, et en une seule localité en haute Maurienne. Elle y recherche les lieux rocailloux et les prairies sèches exposés au sud. A Puygros, elle occupe les alpages sous la pointe de la Galoppaz, en versant sud et sud-est.



Tulipe méridionale

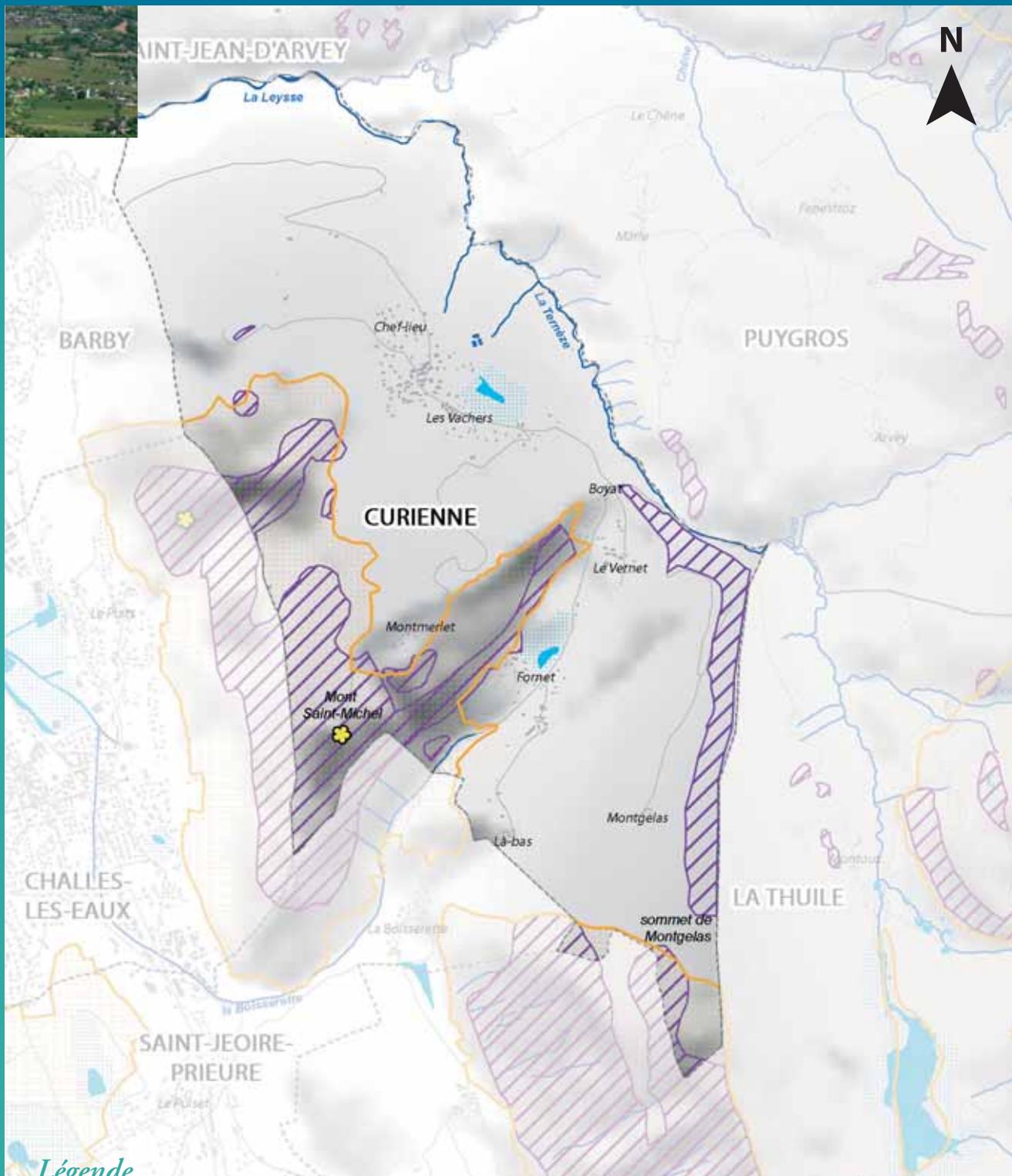


Faucon pèlerin



Aigle royal

Curienne



Légende

 ZNIEFF de type 1

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Natura 2000

 Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 350 700 1 400
1/30 000^{ème} Mètres

Réalisation : CPNS 2007
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
BD Topo



Le mont Saint-Michel

Ce site est essentiellement couvert par la ZNIEFF n°73110003. Une grande partie appartient au site Natura 2000 S14, intitulé "Pelouses, forêts sèches et habitats rocheux du rebord méridional du massif des Bauges". Un secteur de pelouses sèches est géré par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

Cette petite montagne se distingue avant tout par l'ambiance méditerranéenne présente dans tous les aspects de sa végétation. Sa partie sommitale est une mosaïque de boisements, de pelouses et d'affleurements rocheux. Les bosquets sont dominés par le **buis**, dont la plupart a été décimé au cours de la canicule de 2003, accompagné du **chêne pubescent** et du **genévrier commun**. L'originalité de ce site réside en la présence exceptionnelle, dans une partie des pelouses sèches, d'un cortège de plantes rares à l'échelle départementale : le **drave des murailles**, l'**orpin de Nice**, la **campanule**

Sommet du mont Saint-Michel



carillon, les **arabettes scabre** et **auriculée**, etc. Le retour d'un pâturage extensif par les moutons est l'un des facteurs favorables pour le maintien de la valeur écologique de ce site.

Le versant ouest du sommet de Montgelas

Ce site est partiellement couvert par la ZNIEFF n°73110004 intitulée "Rebord méridional du massif

Montgelas



des Bauges" et par le site Natura 2000 S14, intitulé "Pelouses, forêts sèches et habitats rocheux du rebord méridional du massif des Bauges".

Il est essentiellement constitué de boisements chauds et de pelouses sèches. L'une d'entre elles, située au sud-est du Boyat, abrite 17 espèces d'**orchidées**. Ce même secteur accueille la **chouette Chevêche** (lire p.23).



faune & flore

La pie-grièche écorcheur

"Chapeau" gris, "bandeau" noir et "manteau" brun, cet oiseau insectivore, de la taille d'une petite grive, a besoin de prairies riches en gros insectes et de petits buissons pour se percher. L'intensification et la simplification des milieux agricoles de plaine l'ont amené à se retrancher sur les collines et sur les adrets de moyenne montagne. Le mont Saint-Michel, différents secteurs du plateau de la Leysse et des contreforts des Bauges figurent parmi les derniers sites de Chambéry métropole fréquentés par cette espèce.

Pie-grièche écorcheur



Cincle plongeur



Azuré du serpolet



Le cincle plongeur

Surnommé "merle d'eau", le cincle plongeur est un oiseau brun à la gorge blanche qui parcourt les cours d'eau à la recherche de sa nourriture : des larves d'invertébrés tapissant le fond du lit.

Rare en plaine, à Chambéry métropole la tête de bassin versant de la Leysse, ainsi que la Reyse et la Terneze sont les cours d'eau qui lui conviennent le mieux. La présence de graviers, dont il a besoin pour s'agripper et progresser dans l'eau, et de l'eau pure où vivent ses proies, sont des facteurs conditionnant la répartition de cette espèce.

L'azuré du serpolet

Ce petit papillon aux ailes bleutées a besoin d'une plante spécifique pour le développement de ses œufs, le thym serpolet ou l'origan sauvage, et de fourmis particulières pour le développement de ses chenilles. Il est possible de l'observer de juin à août, dans les pelouses sèches fréquentées par ces fourmis. L'azuré du serpolet est une espèce protégée en France et reconnue d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats. Dans la cluse chambérienne, il est aussi connu sur les communes de Montagnole, Bassens, Saint-Baldoph, la Thuile, les Déserts et Thoiry.



Témoignages

Le Mont Joueret

Nommé "la bognette" par les anciens, cet oppidum bien visible du bassin chambérien présente un intérêt historique, car il est le site d'une des deux mottes castrales de la commune, et un intérêt floristique, car sur son versant sud, classé dans le réseau Natura 2000 on remarque une des dernières stations méridionales de la leuzée conifère.

La Ternèze

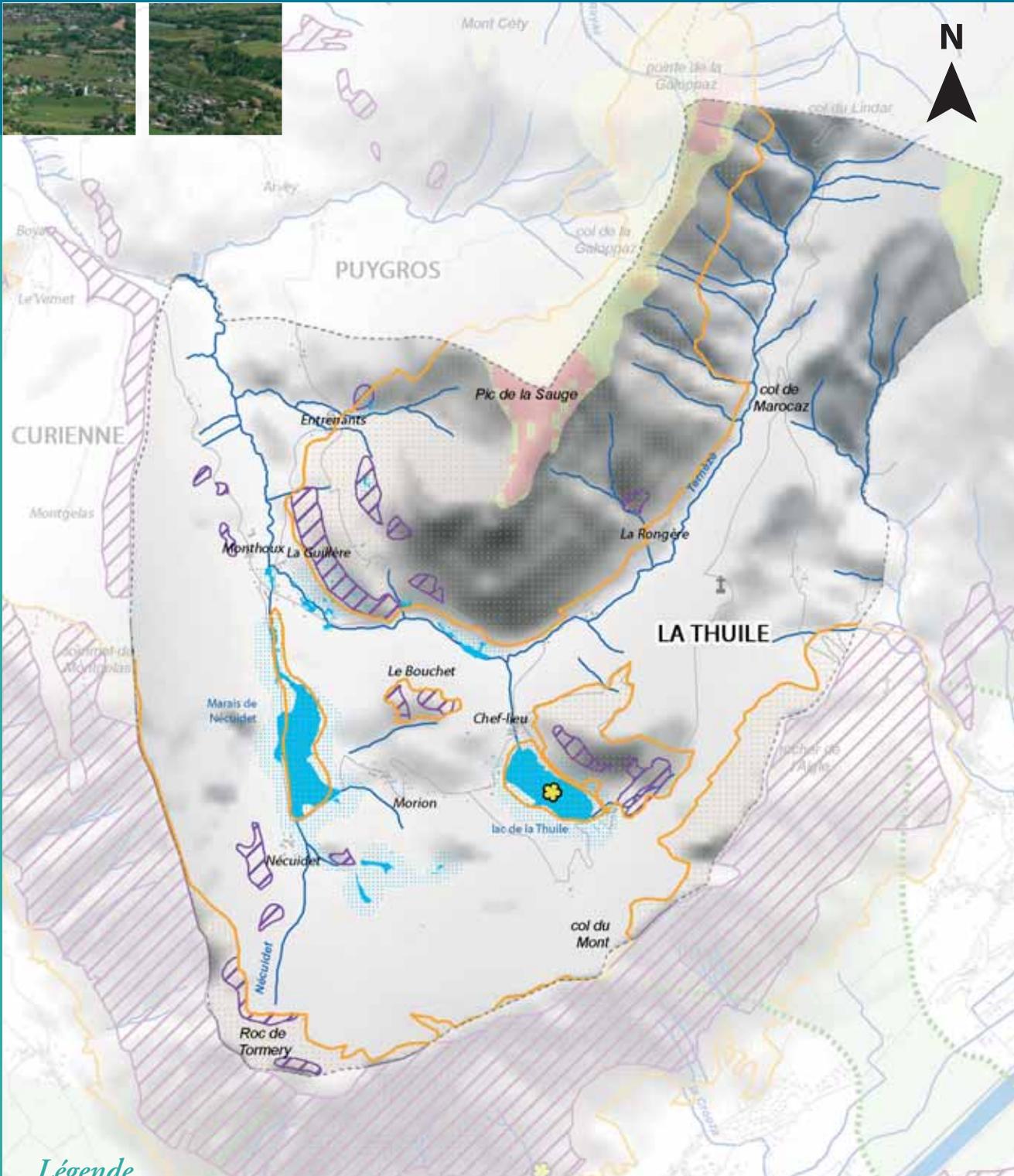
Cet affluent de la Leysse comporte sur son parcours de nombreuses frayères à préserver. Le sentier familial qui la longe et mène à un canyon rocheux surprenant, permet discrètement de surprendre le vol vif et saccadé du cincle plongeur, ou la fuite rapide de la truite fario indigène qui peut encore se reproduire dans ces eaux claires.

Le marais des Bauches

Cette cuvette naturelle du plateau du chef lieu, reçoit les eaux de ruissellement des coteaux voisins. Pendant naturel de la toute proche station d'épuration à lits à macrophytes, reconstitution par l'homme de l'épuration naturelle par les plantes, cette zone humide qui accueille la grenouille rousse et la salamandre tachetée, est intégrée dans le projet d'urbanisme communal.

Michel Bernard,
maire de Curienne

La Thuile



Légende

 ZNIEFF de type 1

Habitats du tétras-lyre

 Très faibles à nulles
 Faibles
 À préciser
 Fortes

 Natura 2000

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 350 700 1 400 Mètres
 1/35 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2007
 Sources : Dren, Ddaf 73, Conseil Général 73
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,
 BD Topo



Le pic de la Sauge

Ce site appartient à la ZNIEFF n°73070005 intitulée "Pic de la Sauge". La partie sommitale est une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre. Des secteurs de pelouses sèches et de falaises appartiennent au site Natura 2000 S14, intitulé "Pelouses, forêts sèches et habitats rocheux du rebord méridional du massif des Bauges".

Dans le prolongement sud-est de la pointe de la Galoppaz, le pic de la Sauge domine La Thuile. Le sommet se caractérise par une forme de "molaire", dont le pourtour sud est cerné par deux à trois couronnes de falaises imposantes. A leur pied se développent, des éboulis et des forêts chaudes de **hêtres** ou de **tilleuls**. La limite inférieure de cette "molaire" présente également des replats exploités traditionnellement par les agriculteurs, et formés de pelouses sèches. Le pourtour nord, plus homogène et plus frais, est essentiellement couvert par une forêt mixte de **hêtres** et de **sapins**. Peu fréquenté, ce site constitue une excellente zone refuge pour plusieurs espèces animales, parmi lesquelles se trouvent le **chamois**, qui profite ici des conditions d'hivernage idéales, la **gélinotte des bois** (lire p.32) et le **tétras-lyre** (lire "Les habitats du tétras-lyre" p.6). Les falaises sont attractives pour plusieurs oiseaux rupestres : **hirondelle de rochers** (lire p.35), **faucons**, **grand corbeau**... D'un point de vue végétal, la présence de boisements de **tilleuls**, du **sabot de Vénus** (lire p.33), de la **pyrole intermédiaire** (lire p.38) et du **genévrier thurifère** est à souligner.



Pic de la Sauge

Le marais de Nécuidet

Ce site appartient à la ZNIEFF n°73110002. Il fait partie de l'inventaire des zones humides.

Couvrant environ 16 ha, ce marais est logé dans la vallée du ruisseau de Nécuidet, à 800 m d'altitude. Un tiers de cette surface possède un fort intérêt naturaliste avec la présence de prairies dominées par la **laïche de Davall**, et de petites mares où se développe le **trèfle d'eau**. Les prairies humides accueillent deux plantes protégées en Rhône-Alpes, l'**ophioglosse** et le **cirse de Montpellier**. Cette dernière est une espèce d'affinité méditerranéenne qui atteint sa limite septentrionale en Savoie. Elle n'y est connue que dans une quinzaine de localités ; le marais de Nécuidet est la localité la plus haute en altitude. Une libellule, le **cordulégastre annelé**, la **couleuvre à collier** et un oiseau, la **roussette verderolle**, comptent parmi les joyaux vivants de ce milieu humide. Après avoir été profondément remanié dans les années 1970, par la réalisation d'un réseau de drainage, le marais de Nécuidet fait aujourd'hui l'objet d'une restauration. Le "reméandrage" du ruisseau du Nécuidet, la pose de seuils, le débroussaillage de certains secteurs, sont autant d'actions préconisées dans un plan de gestion proposé par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, pour conserver et améliorer la biodiversité de ce site.



Marais de Nécuidet

Les pelouses sèches

Ces pelouses sont presque toutes intégrées au site Natura 2000 S14, intitulé "Pelouses, forêts sèches et habitats rocheux du rebord méridional du massif des Bauges", et dans l'une ou l'autre des quatre ZNIEFF qui couvrent la commune.

Ces pelouses forment un réseau de taches à une altitude comprise entre 800 m et

1 000 m. Elles occupent les collines et coteaux de la commune exposés au sud, comme le pied de versant à l'ouest du pic de la Sauge, le Bouchet, le roc de Tormery, les coteaux à l'est du lac de La Thuile. Elles se caractérisent par une végétation maigre, au sein de laquelle se développent de nombreuses espèces de plantes, avec une très grande diversité d'**orchidées**. Ces pelouses se distinguent également par la présence de la **carline à feuilles d'acanthe**, du **polygale des sols calcaires** et du **dorycnium herbacé**. En Savoie, ces deux dernières espèces sont localisées sur les massifs préalpins de Chartreuse et des Bauges, et dans les Bauges le polygale et la carline sont uniquement connus à La Thuile. Si l'usage agricole extensif de ces pelouses a globalement diminué depuis les années 1970, il s'est toutefois maintenu à La Thuile. Il est aujourd'hui soutenu à travers le plan de gestion de l'espace et du patrimoine du plateau de la Leysse, initié par le Syndicat intercommunal, et offrant un cadre favorable à la préservation de la faune et de la flore des pelouses sèches.



Pelouses sèches



Lac de la Thuile

Le lac de la Thuile

Ce site correspond à la ZNIEFF n°73110001. Il fait partie de l'inventaire des zones humides.

Seul lac naturel des Bauges, il se situe à plus de 800 m d'altitude dans un environnement peu artificialisé. La présence d'une ceinture végétale plus ou moins large, composée d'herbiers et de roselières aquatiques, ainsi que de prairies humides confère à ce lac une très grande valeur écologique.

Ces milieux sont autant de sites de reproduction pour les **libellules**, les **amphibiens**, les **poissons** et les **oiseaux**.

Le lac de La Thuile accueille plus de vingt espèces de libellules dont la moitié se trouve en situation de "record" d'altitude départemental voire régional.

Il constitue le site de reproduction le plus élevé de la Savoie pour le **grèbe huppé**. L'atterrissement, c'est-à-dire l'assèchement par le sol, des prairies humides et des roselières, et la fréquentation humaine terrestre ou aquatique, sont les deux principaux éléments à prendre en compte pour maintenir la qualité de ce site.



Circaète Jean-le-Blanc

Le circaète Jean-le-Blanc

D'une taille intermédiaire entre celle de la buse et celle de l'aigle, le circaète se reconnaît à son plumage clair, contrastant avec une tête couleur "chocolat au lait". Il est spécialisé dans la chasse aux reptiles qu'il recherche en survolant une diversité de milieux chauds et ouverts : prairies, landes, éboulis et coteaux secs. C'est une espèce d'intérêt européen qui présente moins de 15 couples en Savoie, lesquels occupent surtout l'ouest du département. L'un de ces couples niche dans les zones de falaises situées au sud-ouest de La Thuile, et survole fréquemment la commune, à la recherche de sa nourriture constituée de reptiles, mais aussi de grenouilles prélevées dans le lac.



faune & flore

L'aeschna isocèle

C'est une grande libellule au corps brun roux et aux yeux vert émeraude qui, pour se reproduire, recherche les milieux stagnants de pleine lumière, ceinturés d'une végétation aquatique de type roseaux et massettes. Sa période de vol se situe entre mai et juillet. Il est alors possible d'observer les comportements "agressifs" des mâles qui défendent un territoire contre tout mâle de leur espèce ou d'autres espèces, même plus grandes comme l'anax empereur. L'aeschna isocèle est considérée comme rare en Savoie où elle se localise dans les régions de plaine de l'ouest du département. Sur le lac de La Thuile elle fait partie des espèces qui se trouvent en situation de "record" d'altitude départemental.



Aeschna isocèle

L'ophioglosse

Cette petite fougère ne possède que deux feuilles, dont la plus étroite porte les spores et dont la forme lui a valu le nom de "langue de serpent". L'ophioglosse est une espèce protégée en Rhône-Alpes, et connue en Savoie dans une cinquantaine de localités, uniquement dans l'ouest du département.

Elle s'y développe dans les prairies humides où la végétation est basse. A La Thuile, le marais de Nécuidet et le lac de La Thuile sont deux localités importantes pour l'ophioglosse.

Ce dernier est par ailleurs un site connu pour une autre espèce de fougère, également protégée en Rhône-Alpes, le **thélypteris des marais**.



Ophioglosse commun



Le genévrier thurifère

Ce genévrier, d'une taille moyenne d'environ 6 m, se distingue des autres genévriers par la forme en écaille de ses feuilles. Sa résistance aux conditions climatiques est remarquable. Il ne craint ni la sécheresse, ni le froid, et peut se développer en l'absence de sol. Sa croissance peut alors être très lente. En Savoie, il se localise sur quelques falaises de la combe de Savoie, ainsi que sur les rochers de Beverau, situés sous le pic de la Sauge. Arbre d'origine méditerranéenne, cette localité est par ailleurs la plus septentrionale de France.



Genévrier thurifère

La carline à feuilles d'acanthé

C'est une plante sans tige, dont les feuilles épineuses forment une large rosette étalée sur le sol, autour d'un capitule qui s'épanouit en été.

Ce capitule peut atteindre 15 cm de diamètre. Sensible aux conditions météorologiques, il tend à se fermer par temps couvert, ce qui a valu le surnom de "baromètre" à cette plante.

La carline à feuilles d'acanthé est présente dans les prairies sèches et rocailleuses, jusqu'à 1 800 m d'altitude. En Savoie, cette espèce peu commune est surtout connue en Maurienne. Sur le territoire de Chambéry, elle a également été observée à Saint-Jeoire-Prieuré.

A La Thuile elle est présente sur les co-teaux à l'est du lac, seule station du massif des Bauges.



Carline à feuilles d'acanthé

Le chamois

Classé dans le groupe particulier des rupicaprins, le chamois rassemble des caractères intermédiaires entre ceux des chèvres et ceux des antilopes. Il se reconnaît à ses cornes aux pointes recourbées et à sa tête claire traversée par une bande sombre. Pour accomplir son cycle de vie, le chamois a besoin d'espaces et de milieux variés. Ses "quartiers" d'hiver sont des zones riches en nourriture, tandis que ses "quartiers" d'été, plus hauts en altitude, sont aussi utilisés pour la reproduction. Le chamois est une espèce gibier en France. En Savoie il fait l'objet d'un plan de chasse, obligatoire depuis 1990.



Chamois



Témoignages

Les pelouses sèches des Côtes de la Guillère

Lorsqu'adolescent, j'arpentais ces prairies au-dessus de chez moi, je ne me doutais pas qu'elles hébergeaient une telle diversité biologique. Ce milieu si familier me semblait banal et ce n'est qu'en approfondissant mes connaissances au sein d'associations naturalistes que j'ai pris conscience de sa richesse. On peut y observer plus de 25 espèces d'orchidées différentes, du spectaculaire sabot de Vénus à la discrète spiranthe d'automne, au moins 6 espèces de reptiles, dont la coronelle ou couleuvre lisse, et de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs dont la pie-grièche écorcheur.

Le lac de la Thuile

Ce site est reconnu de tous pour l'ambiance naturelle qu'il a su conserver au fil du temps. Lors d'une enquête, des touristes revenus sur ce site après plusieurs décennies ont déclaré qu'il n'avait pratiquement pas changé. Aujourd'hui, avec le changement des pratiques agricoles et touristiques, il est indispensable d'organiser la fréquentation entre les différents utilisateurs (pêcheurs, promeneurs, baigneurs), et de conserver des secteurs propices au maintien des espèces animales et végétales. La mise en place du plan de gestion par le CPNS sur les secteurs naturels du site sera un bon moyen pour enclencher cette concertation sur l'ensemble du site.

Le marais de Nécuïdet

Autrefois exploité de manière traditionnelle pour sa "blâche", la partie centrale de ce marais est encore bien conservée. En d'autres endroits, le roseau, la verge d'or ou le saule cendré se sont fortement développés aux dépens d'autres plantes de marais. Un écobuage inadapté et répété l'appauvrit également.

La mise en place du plan de gestion établi par le CPNS devrait inverser la tendance, en rétablissant, après restauration, des pratiques de fauche ou de pâturage tardif, et en permettant au ruisseau de retrouver en partie son parcours initial. La difficulté sera de convaincre les nombreux propriétaires de ce marais sans qui rien ne pourra être entrepris.

*Marc Pienne,
conseiller municipal de La Thuile.*

Espaces naturels remarquables du territoire de Chambéry



1/150 000^{ème} - Réalisation : CPNS 2007 - Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73, Métropole Savoie, Fédération de pêche 73, OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo

Le patrimoine naturel en chiffres



Le patrimoine naturel en chiffres

Tableaux de synthèse du territoire de Chambéry

Type de zonage	Territoire de Chambéry		Savoie		
	Nombre (au 01/06/2007)	Surface ou linéaire (au 01/06/2007)	Nombre (au 01/06/2007)	Surface ou linéaire (au 01/06/2007)	
ZNIEFF I	34	4 836 ha	337	220 174 ha	
Habitats du tétrás-lyre	Non défini	Totale	1130 ha	Totale	211 935 ha
		Très faibles à nulles	438 ha	Très faibles à nulles	91 594 ha
		Faibles	516 ha	Faibles	46 071 ha
		À préciser	72 ha	À préciser	35 189 ha
		Fortes	103 ha	Fortes	39 081 ha
Corridors biologiques	En cours	Non défini	En cours	Non défini	
Zones humides (sans leur espace de fonctionnalité)	116	2 348 ha	1 898	12 470 ha	
			Ces deux chiffres concernent 75% de la surface du territoire départemental		
Zones à écrevisse à pieds blancs	8	1 724 m	En cours	En cours	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	1	22 ha	21	8 577 ha	
Sites Natura 2000	3	381 ha	18	107 445 ha	
Sites gérés par le Conservatoire	5	43 ha	53	1 416 ha	

Tableaux de synthèse par commune

Contacts pour les numéros et codes des sites

Zonages	Numéros - Codes des sites	Contacts - Modes de consultation
ZNIEFF I	Numéros DIREN (Direction régionale de l'environnement)	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique " Base de données communales " ou rubrique " Cartographie dynamique "
Habitats du tétras-lyre	Noms des zones	Tél Parc naturel du massif des Bauges : 04 79 54 97 55 Tél Office national de la chasse et de la faune sauvage : 04 79 36 29 71
Corridors biologiques	Noms des corridors	Tél Région Rhône-Alpes : 04 72 59 55 80
Zones humides	Numéros classeur " Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget "	Consultation en mairie
	Codes CPNS (Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie)	Tél. CPNS : 04 79 25 20 32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org Rubrique à venir
Zones à écrevisse à pieds blancs	Noms des fiches FSPPMA (Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique)	Tél FSPPMA : 04 79 85 89 36
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	Codes DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt)	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique " Base de données communales " ou rubrique " Cartographie dynamique "
Sites Natura 2000	Codes européen	http://www.natura2000.fr Rubrique " Rechercher un site Natura 2000 "
Sites gérés par le Conservatoire	Codes CPNS (Conservatoire du patri- moine naturel de la Savoie)	Tél. CPNS : 04 79 25 20 32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org Rubrique à venir

Le patrimoine naturel en chiffres

Tableaux de synthèse par commune

BARBERAZ		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	368,7	10,4
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2
1 ZNIEFF I			
Numéros DIREN			
38150031			

BARBY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	250,5	6,4
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2
1 ZNIEFF I			
Numéro DIREN			
73110003			

CHALLES-LES-EAUX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	562,5	219,9
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2
3 ZNIEFF I		5 zones humides	
Numéros DIREN		Numéros classeur**	
73000044		200	203
73000079		201	204
73110003		202	
		3 sites gérés par le Conservatoire	
		Codes CPNS	
		CCHA	
		CHAL	
		CNOU	
2 sites Natura 2000		1 arrêté préfectoral de protection de biotope	
Codes européen/Codes français		Code DDAF	
FR8201773/S12		APPB073	
FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20			

CHAMBERY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)		
	Commune	2 128,5	22,6		
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2		
1 ZNIEFF I		8 zones humides			
Numéro DIREN		Numéros classeur**			
73000042		205	207	209	210
		206	208	209bis	210bis

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

**Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

COGNIN		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	447,1	13,5
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

1 ZNIEFF I			
Numéro DIREN			
73000080			

CURIENNE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	851,8	179,1
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

2 ZNIEFF I		2 zones humides	
Numéros DIREN		Numéros classeur**	
73110003	73110004	45	46

1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire	
Codes européen/ Codes français		Code CPNS	
FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20		CUSM	

LES DESERTS		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	3 344,1	734,5
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

6 ZNIEFF I		1 site géré par le Conservatoire		24 zones humides			
Numéros DIREN		Code CPNS		Numéros classeur**			
73060001	73060007	DEFE		57	63	69	75
73060004	73060008			58	64	70	76
73060005	73060009	2 zones à tétras-lyre		59	65	71	77
Noms des zones				60	66	72	78
Rebord occidental du mont Revard				61	67	73	79
Versant ouest du Margériaz				62	68	74	80

JACOB-BELLECOMBETTE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	244,4	20,4
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

1 ZNIEFF I			
Numéro DIREN			
73000042			

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

**Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

Le patrimoine naturel en chiffres

MONTAGNOLE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	1 129,5	225,4
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

2 ZNIEFF I	4 zones humides		1 zone à tétras-lyre
Numéros DIREN	Numéros classeur**		Nom de la zone
38150030	253	254	Versant nord de la Chartreuse

LA MOTTE-SERVOLEX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	2 959,9	177,5
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

5 ZNIEFF I	2 zones à écrevisse à pieds blancs	15 zones humides		
Numéros DIREN	Noms des fiches FSPMA	Numéros classeur**		
73000019	Ruisseau des Combes	211	214	219
73000055		212	215	220
73000056	Ruisseau de Banérieux	212bis	216	221
73040004		212ter	217	222
73040014		213	218	222 bis

PUYGROS		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	1 024,7	67,5
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

1 ZNIEFF I	1 zone humide	1 zone à tétras-lyre	1 site Natura 2000
Numéro DIREN	Numéro classeur**	Nom de la zone	Codes européen/ Codes français
73070005	81	Crêtes de la Galoppaz	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20

LA RAVOIRE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	663,8	35,8
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

2 ZNIEFF I	6 zones humides		
Numéros DIREN	Numéros classeur**		
73000043	203	224	226
73000079	223	225	227

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

**Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

SAINT-ALBAN-LEYSSE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	838,9	37,4
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

3 ZNIEFF I		
Numéros DIREN		
73060001	73060002	73060006

SAINT-BALDOPH		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	614	63,2
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

2 ZNIEFF I	7 zones humides			1 corridor biologique
Numéros DIREN	Numéros classeur**			Nom du corridor
73000040	196	235	237	Bauges - Chartreuse
73000043	234	236	238	
			239	

SAINT-CASSIN		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	1 513,2	293,8
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

2 ZNIEFF I	2 zones humides			1 zone à tétras-lyre
Numéros DIREN	Numéros classeur**			Nom de la zone
38150031	38150032	255	256	Versant nord de la Chartreuse

SAINT-JEAN-D'ARVEY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune	1 293,9	595,1
	Territoire de Chambéry	25 977,5	6 771,2

2 ZNIEFF I	1 zone à tétras-lyre	1 site Natura 2000
Numéros DIREN	Nom de la zone	Codes européen/ Codes français
73060001	Rebord occidental du mont Revard	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20
73060006		

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

**Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

Le patrimoine naturel en chiffres

SAINT JEOIRE-PRIEURE		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
Commune		543,8		216,1
Territoire de Chambéry		25 977,5		6 771,2
4 ZNIEFF I		5 zones humides		1 corridor biologique
Numéros DIREN		N° classeur**	Codes CPNS	Nom du corridor
73000020	73110003	240	73CPNS0165	Bauges - Chartreuse
73000079	73110004	241	73CPNS2014	
		242		
1 Site Natura 2000				
Codes européen/ Codes français				
FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20				

SAINT SULPICE		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
Commune		876,9		52,2
Territoire de Chambéry		25 977,5		6 771,2
2 ZNIEFF I		7 zones humides		
Numéros DIREN		Numéros classeur**		
73000080		259	261	263
73000088		260	262	264
				265

SONNAZ		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
Commune		681,8		138,4
Territoire de Chambéry		25 977,5		6 771,2
3 ZNIEFF I		6 zones humides		1 corridor biologique
Numéros DIREN		Numéros classeur**		Nom du corridor
73000045	228	231		Bauges - Chaîne de l'Épine
73000052	229	232		
73060001	230	233		

THOIRY		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
Commune		1 756,3		838,1
Territoire de Chambéry		25 977,5		6 771,2
3 ZNIEFF I		3 zones humides		2 zone à tétras-lyre
Numéros DIREN		Numéros classeur**		Noms des zones
73070005	73110010	82	84	Versant sud du Margériaz
73070012		83		Crêtes de la Galoppaz
1 site Natura 2000				
Codes européen/ Codes français				
FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20				

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

**Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

LA THUILE			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune		1 821,8	571,4
	Territoire de Chambéry		25 977,5	6 771,2

6 ZNIEFF I		10 zones humides			1 site Natura 2000	1 zone à tétras-lyre
Numéros DIREN		Numéros classeur**			Codes européen/ Codes français	Nom de la zone
73070005	73110004	47	50	53	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20	Des crêtes de la Galoppaz au pic de la Saugé
73110001	73110005	48	51	54		
73110002	73110006	49	52	55		

VEREL-PRAGONDRAN			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune		649	330
	Territoire de Chambéry		25 977,5	6 771,2

1 ZNIEFF I		1 zone à tétras-lyre
Numéro DIREN		Nom de la zone
73060001		Rebord occidental du mont Revard

VIMINES			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/06/2007)
	Commune		1 412,3	80,3
	Territoire de Chambéry		25 977,5	6 771,2

11 zones humides				1 ZNIEFF I	1 site Natura 2000
Numéros classeur**				Numéro DIREN	Codes européen/ Codes français
243	246	249	252	73000080	FR8201770/S1 et FR8212003/ZPS22
244	247	250	252 bis		
245	248	251			

1 zone à écrevisse à pieds blancs	
Nom de la fiche FSPPMA	
Ruisseau du Forézan	

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

**Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

BIBLIOGRAPHIE

ASTERS (coord.), 2007.

Intégration des espaces naturels patrimoniaux dans les documents d'urbanisme - Guide pratique à destination des maîtres d'ouvrage. 46 p.

Centre Ornithologique Rhône-Alpes Savoie (Groupe Ornithologique Savoyard), 2000.

Livre blanc des vertébrés de Savoie.

Poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sauvages : inventaire, bilan des connaissances, statuts. Miquet A. (réd.).

Le Bourget du Lac, France. 272 p.

Conservatoire botanique national alpin & PNR Massif des Bauges, 2002. - *Plan de gestion "Zones humides sous la Féclaz.* Lopez J.F, Mestelan

P. (réd.). PNR Massif des Bauges. 11 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2000.

Plan de gestion du lac de la Thuile. Etudes préliminaires. 31 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie & Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature Savoie, 2006. *Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget,* Biau Agnès, Bouron Manuel (réd.). CPNS.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie & PNR Massif des Bauges, 1999.

Notice de gestion de la pelouse sèche du Grand Joueret à Curienne. Prunier P. (réd.). 10 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie & PNR Massif des Bauges, 1999.

Notice de gestion des pelouses sèches du mont Saint-Michel. Prunier P. (réd.). 14 p.

DELAHAYET. & PRUNIER P., 2006.

Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie. Bull. spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne, n°2.106 p.

PNR Massif des Bauges, 2004.

Site Natura 2000 S14 - FR8201775 "Pelouses, forêts sèches et habitats du rebord méridional du massif des Bauges - Document d'objectifs Natura 2000 2004 - 2010". 72 p.

Pour en savoir plus : <http://www.patrimoine-naturel-savoie.org> - Rubrique «ressources documentaires»



Annexes



Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

Barberaz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38150031	Falaises septentrionales du massif de la Chartreuse	10,38	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »

Barby

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73110003	Mont Saint-Michel	6,36	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »

Challes-les-Eaux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000044	Marais des Chassettes	15,03	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000079	Bocage de Boige et de la Ramée	55,41	
	73110003	Mont Saint-Michel	142,87	
Zones humides 	200 / 73CPNS0109	Prin Foin	0,98	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	201 / 73CPNS0110	Bords de la Mère et plan d'eau	4,08	
	202 / 73CPNS0111	Triviers	0,22	
	203 / 73CPNS0113	Marais des Chassettes	28,67	
	204 / 73CPNS0112	Marais des Noux	34,47	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB073	Marais des Noux	22,14	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Sites Natura 2000 	FR8201773/S12	Réseau de zones humides dans la combe de Savoie et la basse vallée de l'Isère	20,53	http://www.natura2000.fr Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20	Pelouses, landes, forêts de ravin et habitats rocheux du massif des Bauges	64,54	
Sites gérés par le Conservatoire 	CCHA	Les Chassettes	14,05	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	CHAL	Les Plantées	4,61	
	CNOU	Marais des Noux	15,98	

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

Chambéry

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000042	Pelouses sèches des Charmettes	13,44	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	205 / 73CPNS0105	Moraz-Dessous	0,74	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	206 / 73CPNS0106	La Côte Bastidienne	1,48	
	207 / 73CPNS0107	Chambéry-le-Vieux	0,24	
	208 / 73CPNS0108	Croix Rouge Dessous	1,64	
	209 / 73CPNS1052	Zone humide du Fromaget	3,80	
	209bis / 73CPNS1148	Zone humide dessous l'Etigny	1,89	
	210 / 73CPNS1053	Zone humide de la montée de Chalou	0,12	
	210bis / 73CPNS1146	Zone humide du stand de tir	0,07	

Cognin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000080	Ruisseau du Forézan	13,48	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »

Curienne

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73110003	Mont Saint-Michel	159,80	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73110004	Rebord méridional du massif des Bauges	18,04	
Zones humides 	45	Fornet	0,57	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	46	Marais des Bauges	0,73	
Sites Natura 2000 	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20	Pelouses, landes, forêts de ravin et habitat rocheux du massif des Bauges	125,47	http://www.natura2000.fr Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	CUSM	Mont Saint-Michel	18,09	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

Les Déserts

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060001	Falaises et forêts occidentales du Mont Revard	50,68	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73060004	Zones tourbeuses de la Féclaz	43,32	
	73060005	Zone tourbeuse de Mas Marais	37,17	
	73060007	Plateau du Revard	488,68	
	73060008	Plateau du Margériaz	62,14	
	73060009	Zones humides du col de Plainpalais	5,92	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Rebord occidental du mont Revard et versant ouest du Margériaz	268,09	-
	Faibles		381,95	
	A préciser		54,74	
	Fortes		44,95	
Zones humides 	57 / 73CPNS0146	Col de Plainpalais	13,50	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	58 / 73CPNS0142	Fontaine de Bois clair	8,10	
	59 / 73CPNS0160	La Combe	0,34	
	60 / 73CPNS0148	La Frétaz	0,63	
	61 / 73CPNS0157	La Labiaz	4,81	
	62 / 73CPNS0143	Le Sire Damot	3,66	
	63 / 73CPNS0150	La Ville	0,87	
	64 / 73CPNS0155	Le Pelet	0,25	
	65 / 73CPNS0149	Le Replat	0,42	
	66 / 73CPNS0139	Le Revard La Corniche	0,95	
	67 / 73CPNS0138	La Revard-Le Gouffre	0,91	
	68 / 73CPNS0140	Le Revard-Les Fermes	0,51	
	69 / 73CPNS0141	Le Revard	3,21	
	70 / 73CPNS0151	Les Blanchards	1,53	
	71 / 73CPNS0159	Les Bouvards	0,97	
	72 / 73CPNS0152	Les Charmettes	3,19	
	73 / 73CPNS0156	Les Feuillères	10,59	
	74 / 73CPNS0145	Les Hayes	0,71	
	75 / 73CPNS0158	Les Mermets	0,55	
	76 / 73CPNS0153	Les Portettes	0,41	
77 / 73CPNS0147	Les Rouges	1,88		
78 / 73CPNS0154	Les Terriers	0,67		
79 / 73CPNS0161	Pré Collomb	2,22		
80 / 73CPNS0144	Tourbières et marais de La Féclaz	56,01		
Sites gérés par le Conservatoire 	DEFE	Tourbière de la Féclaz	5,58	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

Jacob-Bellecombette

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000042	Pelouses sèches des Charmettes	20,39	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »

Montagnole

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38150030	Forêt et pelouse du Champ de Tir du Pas de la Fosse	16,49	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	38150031	Falaises septentrionales du massif de la Chartreuse	203,25	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Versant nord de la Chartreuse	0,04	-
	Faibles		1,06	
Zones humides 	253 / 73CPNS1047	Zone humide du Petit Pays	0,50	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	253bis / 73CPNS1136	Prairie humide dessous les Guillermins	0,27	
	254 / 73CPNS1048	Marais du Mas du Clos	1,31	
	254bis / 73CPNS1151	Zone humide des Prailles	3,56	

La Motte-Servolex

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000019	Ruisseau des Combes	18,09	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000055	Prairies humides de Curtille	1,96	
	73000056	Boisements humides de la Fontaine de Janon	18,99	
	73040004	Etangs, marais et prairies du sud du lac du Bourget	23,34	
	73040014	Forêts alluviales, cours d'eau, marais, bocages à l'ouest de la Motte Servolex	176,03	
Zones à écrivisse à pieds blancs 	-	Ruisseau des Combes	0,812	-
	-	Ruisseau de Banérieux	0,561	

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

La Motte-Servolex (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	211 / 73CPNS1054	Roselière de Curtille	1,06	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	212 / 73CPNS1055	Zone humide de Curtille	4,44	
	212bis / 73CPNS1144	Boisement humide dessous Château Grésy	2,51	
	212ter / 73CPNS1145	Boisement humide de la Combe	6,57	
	213 / 73CPNS1056	Bois humide de Curtille	1,07	
	214 / 73CPNS1057	Zone humide sous Servolex	0,30	
	215 / 73CPNS1058	Zone humide du Pré Lombard, de Sollion et du Bouch	86,91	
	216 / 73CPNS1059	Zone humide des Grands Champs	0,74	
	217 / 73CPNS1060	Zone humide du Bois du Fort	0,61	
	218 / 73CPNS1061	Zone humide de Bétomogne	2,07	
	219 / 73CPNS1062	Zones humides de la Fontaine à Janon	18,53	
	220 / 73CPNS1063	Zones humides de la Prairie	3,46	
	221 / 73CPNS1064	Bois humide de Montarlet	1,36	
	222 / 73CPNS1065	Zones humides des Epinettes	4,27	
222bis / 73CPNS1147	Zone humide du Chalet	0,73		

Puygros

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070005	Pic de la Sauge	67,54	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Crêtes de la Galoppaz	13,11	-
	Faibles		51,08	
	A préciser		3,89	
	Fortes		4,60	
Zones humides 	81 / 73CPNS0131	La Galoppaz Sud	0,46	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
Sites Natura 2000 	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20	Pelouses, landes, forêts de ravin et habitat rocheux du massif des Bauges	12,43	http://www.natura2000.fr Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

La Ravoire

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000043	Ruisseau de l'Albanne	1, 51	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000079	Bocage de Boige et de la Ramée	19, 58	
Zones humides 	203 / 73CPNS0113	Marais des Chassettes	16,54	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	223 / 73CPNS0114	Marais de Montagnole	2, 97	
	224 / 73CPNS0115	Marais de Boige	6, 12	
	225 / 73CPNS1049	Roselière de Néquidé	0, 81	
	226 / 73CPNS1050	Roselière du Poste de gaz	0, 03	
	227 / 73CPNS1051	Roselière de sous le Bas Villette	0, 03	

Saint-Alban-Leysse

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060001	Falaises et forêts occidentales du mont Revard	15, 30	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73060002	Pelouses sèches de Monterminod	16, 96	
	73060006	Versant sud Penay-Nivolet	5, 16	

Saint-Baldoph

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000040	Prairies humides et bocages des Abîmes de Myans	51, 70	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000043	Ruisseau de l'Albanne	2, 84	
Corridors biologiques / coupures vertes 	-	Bauges-Chartreuse	non définie	-
Zones humides 	196 / 73CPNS1032	Marais des Charbonniers	2, 71	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	234 / 73CPNS1001	Marais du Frainet	1, 53	
	235 / 73CPNS1002	Roselière de la Plaine Sud	0,60	
	236 / 73CPNS1003	Zones humides Corna	4, 86	
	237 / 73CPNS1004	Zone humide du Stand de tir	5, 48	
	238 / 73CPNS1005	Marais du Terraillet-Albanne	14, 01	
	239 / 73CPNS1036	Marais des Crauses	3, 15	

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

Saint-Cassin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38150031	Falaises septentrionales du massif de la Chartreuse	161,34	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	38150032	Mont Outheran	132,17	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Versant nord de la Chartreuse	3,43	-
	Faibles		1,88	
	Fortes		0,08	
Zones humides 	255 / 73CPNS1008	Zone humide du Buisson	0,10	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	256 / 73CPNS1009	Zone humide des Bonnets	0,15	

Saint-Jean-D'Arvey

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060001	Falaises et forêts occidentales du mont Revard	59,15	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73060006	Versant sud Penay-Nivolet	535,92	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Rebord occidental du mont Revard	21,15	-
	Faibles		11,68	
Sites Natura 2000 	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20	Pelouses, landes, forêts de ravin et habitat rocheux du massif des Bauges	21,32	http://www.natura2000.fr Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

Saint-Jeoire-Prieuré

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000020	Marais sur le ruisseau de Bondeloge	20,72	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000079	Bocage de Boige et de la Ramée	114,66	
	73110003	Mont Saint-Michel	60,88	
	73110004	Rebord méridional du massif des Bauges	14,78	
Corridors biologiques / coupures vertes 	-	Bauges-Chartreuse	non définie	-
Zones humides 	240 / 73CPNS0116	Bois-Plan	0,55	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	241 / 73CPNS0117	La Ramée	1,33	
	242 / 73CPNS0118	St-Jeoire-Prieuré	0,97	
	73CPNS0165	La Boisserette	0,44	
	73CPNS2014	Marais de Bondeloge	23,85	
Sites Natura 2000 	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20	Pelouses, landes, forêts de ravin et habitat rocheux du massif des Bauges	23,42	http://www.natura2000.fr Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

Saint-Sulpice

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000080	Ruisseau du Forézan	43,65	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000088	Marais des Charbonnières	3,18	
Zones humides 	259 / 73CPNS1020	Zone humide des Mariés	1,35	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	260 / 73CPNS1021	Marais des Charbonnières	2,45	
	261 / 73CPNS1022	Zone humide de Bégon	0,57	
	262 / 73CPNS1023	Zone humide du Molaret Ouest	0,71	
	263 / 73CPNS1024	Zone humide de Grand Champ	2,18	
	264 / 73CPNS1025	Prairies humides des Michatons	0,30	
	265 / 73CPNS1027	Zone humide du Molaret Est	0,14	

Sonnaz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000045	Prairies sèches et moissons des Essarts	7,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000052	Marais de Vuillerme et vallée du Tillet	53,33	
	73060001	Falaises et forêts occidentales du mont Revard	54,52	
Corridors biologiques / coupures vertes 	-	Bauges-Chaine de l'Epine	non définie	-
Zones humides 	228 / 73CPNS0100	Le Tillet-Marais Vuillerme	65,63	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	229 / 73CPNS0101	Montagny	0,45	
	230 / 73CPNS0102	Les Fontaines	0,20	
	231 / 73CPNS0103	Les Céraillonnes	0,22	
	232 / 73CPNS0104	Sous Les Fontaines	0,38	
	233 / 73CPNS1026	Zone humide du Peney	0,87	

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

Thoiry

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070005	Pic de la Sauge	16, 11	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070012	Microtourbière du col de Prés	82, 60	
	73110010	Versant sud du Margeriaz	728, 84	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Versant sud du Margeriaz et crêtes de la Galoppaz	102, 43	-
	Faibles		35, 89	
	A préciser		8, 29	
	Fortes		25, 94	
Zones humides 	82 / 73CPNS0133	Col des Prés	97, 61	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	83 / 73CPNS0132	La Galoppaz nord	0, 32	
	84 / 73CPNS0162	La Rippe	0, 20	
Sites Natura 2000 	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20	Pelouses, landes, forêts de ravin et habitat rocheux du massif des Bauges	26, 74	http://www.natura2000.fr Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

La Thuile

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070005	Pic de la Sauge	399,16	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73110001	Lac de la Thuile	14,71	
	73110002	Marais de Nécludet	19,01	
	73110004	Rebord méridional du massif des Bauges	86,18	
	73110005	Le Bouchet	6,58	
	73110006	Coteaux du lac de La Thuile	40,03	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Des crêtes de la Galoppaz au pic de la Sauge	26,50	-
	Faibles		19,45	
	A préciser		5,37	
	Fortes		26,67	
Zones humides 	47 / 73CPNS0127	La Croza	0, 14	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	48 / 73CPNS0128	La Guillère	0, 69	
	49 / 73CPNS0126	La Reisse	0, 21	
	50 / 73CPNS0121	Le Péchut	1, 04	
	51 / 73CPNS0124	Marais et lac de La Thuile	11, 18	
	52 / 73CPNS0122	Marais de Nécludet	16, 22	
	53 / 73CPNS0123	Molard-Crouzat	0, 11	
	54 / 73CPNS0129	Monthoux	0, 30	
	55 / 73CPNS0125	Sous les Côtes	1, 00	
	56 / 73CPNS0130	Sur Entrenants	0, 10	
Sites Natura 2000 	FR8201775/S14 et FR8212013/ZPS20	Pelouses, landes, forêts de ravin et habitat rocheux du massif des Bauges	46, 83	http://www.natura2000.fr Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

Vérel-Pragondran

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060001	Falaises et forêts occidentales du mont Revard	329, 89	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Rebord occidental du mont Revard	3, 31	-
	Faibles		13, 24	
	A préciser		0, 10	
	Fortes		0, 60	

Vimines

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000080	Ruisseau du Forézan	71, 46	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	243 / 73CPNS1010	Mare des Fontaines	0, 11	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ Rubrique à venir
	244 / 73CPNS1011	Zone humide des Fontaines	0, 81	
	245 / 73CPNS1012	Zone humide de Mozen	2, 53	
	246 / 73CPNS1013	Roselière du poste GDF	0, 50	
	247 / 73CPNS1014	Zone humide des Vénats	0, 68	
	248 / 73CPNS1015	Zone humide des Ronsins	0, 14	
	249 / 73CPNS1016	Zone humide de la Fougère	1, 81	
	250 / 73CPNS1017	Zone humide du stade	0, 54	
	251 / 73CPNS1018	Bosquet humide du Thêt	0, 20	
	252 / 73CPNS1019	Bois humide du Thêt	0, 26	
252bis / 73CPNS1142	Zone humide de Lachat	1, 26		
Zones à écrivisse à pieds blancs 		Ruisseau du Forézan	0, 22	-
Sites Natura 2000 	FR8201770/S1 et FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	39, 91	http://www.natura2000.fr Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »



Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie :

C'est une association Loi 1901 au service de la biodiversité savoyarde, créée en 1991 par la volonté commune de l'Etat, du Département et des associations de protection de la nature (FRAPNA, CORA...).

Il a pour objectifs de sauvegarder et gérer les milieux naturels remarquables du département, et de porter à connaissance de tous publics les éléments constitutifs de ce patrimoine.

Chambéry métropole :

C'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en 2000 regroupant 24 communes qui élaborent des projets et des actions concernant l'ensemble de l'agglomération chambérienne. Il s'agit de la gestion de services quotidiens, comme la gestion des déchets, de l'eau et les équipements sportifs, ainsi que des actions à plus long terme, comme le développement économique et urbain, ou les transports et les déplacements. Depuis peu, Chambéry métropole mène des actions portant sur le suivi de l'agriculture péri-urbaine, sur la gestion et la valorisation des espaces naturels et sur le développement rural.

Conception, rédaction et relecture :

Virginie Bourgoïn, Manuel Bouron,
Christine Garin, Emmanuelle Saunier,
Xavier Gayte - Conservatoire du patrimoine
naturel de la Savoie.

Avec l'aide d'un comité technique :

Michel Bernard, Gérard Blanc, Yann Breull,
Claude Juino, Gisèle Léger, Marc Pienne -
Chambéry métropole ■ Pierre-Yves Grillet -
Métropole Savoie ■ Lise Wlérick - Office national
des forêts ■ Damien Bonaimé - Chambre d'agricul-
ture de la Savoie ■ Jean-Pierre Feuvrier - Conserva-
toire du patrimoine naturel de la Savoie.

Nous remercions les personnes et structures ayant participé à ce travail :

Agnès Biau, Jean-Claude Madelon, Gilles Rayé -
Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature
Savoie ■ Marc Chatelain - DIREN Rhône-Alpes ■
Nadège David - ASTERS ■ Hélène Froget - Région
Rhône-Alpes ■ Gilles Imbert - Conseil Général de
la Savoie ■ André Janin - Commune de Vimines ■
Yann Magnani - Observatoire des galliformes de
montagne ■ Thomas Riethmuller - DDAF Savoie ■
Manuel Vallat - Fédération de Savoie pour la pêche
et la protection du milieu aquatique.

Réalisation des cartes :

Béatrice Navette, Marc Isenmann -
Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

Photographies :

Manuel Bouron - Guy Burdin - Jeannette Chavou-
tier - Parc national des Ecrins Robert Chevalier -
Thierry Delahaye - Fédération de Savoie pour la pê-
che et la protection du milieu aquatique - Philippe
Freydier - Christine Garin - Georges Lacroix -
Wikipédia Bernard Landgraf, E. Van Herk - Gilles
Morat - Marc Pienne - Michel Reverdiau - Michel
Savourey - Shutterstock - Société mycologique et
botanique de la région chambérienne

Maquette : Gilles Morat : Tél : 06 84 89 47 82

Impression : Couleurs Montagne - Jeanton
(Chambéry) - Tél : 04 79 25 15 00

Date de parution : Novembre 2007

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie
et Chambéry métropole tiennent à remercier pour leur concours
financier la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de la Savoie,
et le syndicat mixte Métropole Savoie